

NOTICE D'INFORMATION POUR EMISSION OBLIGATAIRE

E N A F O R

ENTREPRISE NATIONALE DE FORAGE

SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 14.800.000.000 DA



Montant : 6.000.000.000 DA

Echéance :07 Avril 2013

Coupon : 3,75%

Garanti par :



Visa COSOB N° 08- 01 du 11 mars 2008

« Le visa de la Commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. La Commission vérifie que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision. »

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :	5
I-1- DECISIONS QUI SONT A L'ORIGINE DE L'OPERATION :	5
I-2- NOMBRE, VALEUR NOMINALE, FORME ET CATEGORIE DES TITRES :	5
I-3- PRIX D'EMISSION :	5
I-4- PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'EMISSION. EMPLOI DU PRODUIT NET :	5
I-5- CHARGES RELATIVES A L'OPERATION :	6
I-6- MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES :	6
I-7- JOUISSANCE DES TITRES :	6
I-8- DATE DE REGLEMENT :	7
I-9- TAUX D'INTERET ET TAUX DE RENDEMENT REEL POUR LE SOUSCRIPTEUR :	7
I-10- PERIODE ET MODE DE SOUSCRIPTION :	7
I-11- DUREE TOTALE ET DUREE DE VIE MOYENNE DE L'EMPRUNT :	7
I-12- AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT :	7
I-13- REGIME FISCAL :	7
I-14- GARANTIES :	7
I-15- MASSE DES OBLIGATAIRES :	8
I-16- NEGOCIATION DES TITRES:.....	8
I-17- ETABLISSEMENTS ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE L'EMETTEUR:.....	8
I-18- BUT DE L'EMISSION:	8
CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :	9
II-1- RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL :	9
II-2- CAPITAL :	12
CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :	14
III-1- PRESENTATION DE L'ENAFOR :	14
III-2- RENSEIGNEMENT SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS :	23
III-3- LITIGES : NEANT.....	23
III-4- CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS :	23
III-5- FACTEURS DE RISQUE :	24
CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES.....	25
IV-1- PRESENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES :	25
IV-2- REGIME FISCAL EN VIGUEUR :	27
IV-3- PRESENTATION ET ANALYSE DES COMPTES DES RESULTATS :	28
IV-4- PRESENTATION ET ANALYSE DES BILANS :	32
IV-5- TABLEAU D'AFFECTION DES RESULTATS :	41
IV-6- TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES :	42
IV-7- TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS :	44
CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE..	45
V-1- LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE ENAFOR :	45
V-2- REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES CADRES DIRIGEANTS :	46
V-3- NOMS ET PRENOMS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS :	46
V-4- POLITIQUE DE COMMUNICATION :	46
V-5- CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE :	47
CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION.....	48
VI-1- ÉVOLUTION RECENTE :	48
VI-2- BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR :	52
CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE	57
VII-1- STRUCTURE DE LA GARANTIE EN CAPITAL ET EN INTERETS :	57
VII-2- PRESENTATION DU GARANT :	57
VII-3- LA CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE.....	64
CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION	66
VIII-1- SIGNATURE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'ENAFOR.....	66
VIII-2- SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :	66

INTRODUCTION

L'entreprise nationale de forage par abréviation « ENAFOR » a été créée par décret N° 81-170 du 1^{er} Août 1981. Elle est issue de la dissolution d'ALFOR, société mixte, créée en 1966 entre SONATRACH et SEDCO (USA).

ENAFOR a été mise en place le 1^{er} Janvier 1982 par l'arrêté interministériel du 31 décembre 1981 portant date d'effet de substitution de l'Entreprise ENAFOR à SONATRACH dans une partie de ses compétences en matière de Forage.

ENAFOR devient une entreprise autonome sous la forme d'une SPA le 26 novembre 1989, suivant acte notarié par devant maître Mohamed-Tahar BENABID, notaire à Alger.

L'ENAFOR est devenue filiale à 100% du holding Sonatrach depuis 2002 suite au transfert des parts de la SGP INDJAB qui détenait 49% du capital.

L'entreprise a réalisé en 2005 le premier emprunt obligataire de son histoire en levant 8 milliards de DA en deux tranches remboursables selon les modalités suivantes :

- Une première tranche de 4.080 millions de DA au taux annuel de 3% remboursable sur 5 ans en date du 11/12/2010
- Une deuxième tranche de 3.920 millions de DA au taux annuel de 3,5% remboursable sur 6 ans en date du 11/12/2011.

Cette première opération a permis à l'entreprise de concrétiser son programme d'investissement, et d'acquérir 3 appareils de forage en 2005 et 4 appareils en 2006, permettant ainsi à l'entreprise de lever sa capacité de forage de 306,43 mois/appareils en 2005 à 347,26 mois/appareils en 2006.

ENAFOR a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 16,5 milliards de dinars, en augmentation de 27% par rapport à 2005. Le résultat net de 2006 est de 1,6 milliards de dinars.

Le succès de la première opération a encouragé la société à faire appel une deuxième fois au marché obligataire domestique, pour le financement du nouveau programme d'investissement, et comme pour la première émission, celle-ci aussi sera assortie de la garantie de notre maison mère.

Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaire de 4 223 milliards de dinars, en croissance de 19,43% par rapport à 2005. Son résultat net 2006 a atteint 539 milliards de dinars.

CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :

I-1- Décisions qui sont à l'origine de l'opération :

L'Assemblée Générale de l'ENAFOR réunie, en séance ordinaire le 01 décembre 2007 autorise, dans sa première résolution, le lancement d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières d'un montant de six (06) milliards de dinars en vue de financer une partie du programme d'investissement pour l'exercice 2008 .

Le conseil d'administration n° 04/07 réuni le 25 septembre 2007 en séance ordinaire approuve dans sa deuxième résolution le lancement d'un emprunt obligataire d'un montant de six (6) milliards de dinars pour le financement d'une partie du programme d'investissement au titre de l'exercice 2008 et donne mandat à monsieur le Président Directeur Général pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les documents y afférents.

I-2- Nombre, valeur nominale, forme et catégorie des titres :

I-2-1- Nombre, valeur nominale.

L'émission porte sur un montant de six milliards de dinars algériens (6.000.000.000 DA), répartis en six cent mille (600.000) obligations d'une valeur nominale de dix mille dinars (10.000 DA) chacune, d'une durée de cinq (05) ans ayant un coupon de 3,75%, soit 375 DA par obligation.

I-2-2- Catégorie des titres.

Les titres émis sont des obligations ordinaires.

I-2-3- Forme des titres.

Les obligations sont au porteur et dématérialisées.

Les titres sont inscrits en compte auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB. Ils sont admis aux opérations d'Algérie Clearing.

I-3- Prix d'émission :

Les obligations sont émises au prix moyen de 100,54% par obligation ;

I-4- Produit brut et estimation du produit net de l'émission. Emploi du produit net :

Produit brut : Le total des prix de soumission multipliés par les quantités souscrites de chaque soumission retenue.

Le produit brut de l'émission obligataire pour un montant nominal souscrit de 6 milliards de dinars est de six milliard trente deux millions quatre cent quatre-vingt cinq mille dinars (6.032.485.000 DA)

Le produit net de l'émission : obtenu à partir du produit brut, déduction faite de l'ensemble des charges de l'opération qui s'élèvent à cinquante trois million trois cent quatre-vingt dix sept mille et quatre cent cinquante cinq Dinars Algériens (53 397 455 DA) hors taxes.

Le produit net de l'émission est de Cinq milliard neuf cent soixante dix neuf mille cinq cent quarante cinq Dinars Algériens (5 979 087 545 DA.)

Utilisation du produit net

Le produit net dégagé par l'émission obligatoire servira au financement de l'acquisition des appareils et des équipements de renouvellement et d'échange standard pour les appareils de forage, prévus dans le cadre du plan de développement de l'entreprise pour l'exercice 2008.

I-5-Charges relatives à l'opération :

Le montant des charges relatives à cette opération s'élève à cinquante trois million trois cent quatre-vingt dix sept mille et quatre cent cinquante cinq Dinars Algériens (53 397 455 DA) hors taxes, et se réparti comme suit :

I-5-1- redevances réglementaires :

- redevance de la COSOB : 0,075% du montant de l'émission, soit quatre million cinq cent mille Dinars Algériens (4.500.000 DA) (*Article 2 de l'arrêté 2 août 1998 portant application de l'article 3 du décret exécutif n°98-178 du 20 mai 1998 relatif aux redevances perçues par la COSOB*)

I-5-2- Rémunération des prestations de service (fixées par les conventions) :

- rémunération du chef de file « BEA » (0,30% montant levé) : Dix huit million quatre-vingt dix sept mille et quatre cent cinquante cinq Dinars Algériens (18 097 455 DA) hors taxes
- rémunération du bureau conseil « Strategica Finance » Trente millions de Dinars Algériens (30 000 000 DA) en hors axes.
- Commissions versées à ALGERIE CLEARING (adhésion, inscription en compte et opérations sur titres) : huit cent mille Dinars Algériens (800 000 DA) hors taxes sur toute la durée de vie de l'emprunt.

I-6- Modalités et délais de délivrance des titres :

La date d'inscription en compte au nom du souscripteur des obligations est fixée au 07 Avril 2008.

I-7- Jouissance des titres :

Les intérêts commencent à courir à partir du 07 Avril 2008 ; les intérêts sont payables annuellement le 07 Avril de chaque année, pendant cinq (05) ans.

Lorsque la date de paiement des coupons tombe un jour férié, le paiement aura lieu le premier jour ouvré suivant.

I-8- Date de règlement :

La date de règlement par les souscripteurs est fixée au 07 Avril 2008.

I-9- Taux d'intérêt et taux de rendement réel pour le souscripteur :

Le taux de rendement moyen réel du titre est de 3,63% (selon le prix moyen arrêté par l'adjudication).

Ce taux n'est significatif que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le souscripteur conserve son titre jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.
- Le montant des revenus annuels est réinvesti au taux de rendement réel moyen, et ce jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.

I-10- Période et mode de souscription :

L'émission est destinée exclusivement aux banques et investisseurs institutionnels qui pourront par la suite revendre la totalité ou une partie de leurs obligations à leurs clients respectifs. L'émission obligataire s'est réalisée sous la forme d'une adjudication à la « hollandaise ». La séance d'adjudication s'est tenue le 03 Avril 2008.

I-11- Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

La durée de vie totale des obligations est de 5 ans ;

La durée de vie moyenne de l'emprunt est de 5 ans.

I-12- Amortissement, remboursement :

Les obligations seront remboursées à leur valeur nominale, dans leur intégralité, à leur date d'échéance soit le 07 Avril 2013.

Ces obligations ne sont pas remboursables par anticipation.

I-13- Régime fiscal :

Les produits et les plus-values de cession des obligations sont soumises à l'impôt (IBS et IRG) conformément à la réglementation en vigueur.

I-14- Garanties :

L'emprunt est assorti d'une caution personnelle et solidaire de SONATRACH à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que l'ENAFOR peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligataire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retards et indemnités, à raison de la somme en principal de six milliards de dinars (6.000.000.000 DA) majorée à compter de la date de l'émission des obligations, des intérêts, frais, commissions et accessoires y

afférents suivant les conditions applicables à l'opération. La copie de la caution personnelle et solidaire est jointe dans la section VII-3.

I-15- Masse des obligataires :

Les porteurs d'obligations de cette émission sont réunis de droit dans une masse obligataire. Au cas où l'ENAFOR émettrait ultérieurement des nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates de remboursement et aux garanties, elle pourrait, si chaque contrat d'émission le prévoit, grouper en une masse unique les porteurs ayant des droits identiques.

La banque chef de file, la Banque Extérieure d'Algérie, assurera le rôle de mandataire provisoire de la masse des obligataires, en attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires et la désignation par celle-ci de son mandataire.

La première assemblée générale de la masse des obligataire se tiendra au plus tard le 30 Juin 2008.

Conformément à l'article 715 bis 90 du Code du commerce (Décret législatif 93-08 du 25 avril 1993)

«Sauf restriction décidée par l'assemblée générale des obligataires, les mandataires ont le pouvoir d'accomplir au nom du groupement tous les actes de gestion pour la défense des intérêts communs des obligataires ».

I-16- Négociation des titres:

Les obligations de cet emprunt seront négociées sur le marché de gré à gré entre les intermédiaires habilités. Ces titres peuvent faire l'objet ultérieurement d'une demande d'admission en Bourse.

I-17- Etablissements assurant le service financier de l'émetteur:

L'administration des titres en circulation (paiement des intérêts et remboursement du capital) est assurée par Algérie Clearing.

I-18- But de l'émission:

Le produit de l'émission est destiné à financer en partie le programme d'investissement de l'ENAFOR au titre de l'exercice 2008, notamment l'acquisition des appareils et des équipements de renouvellement et d'échange standard pour les appareils de forage prévus dans le cadre de son plan de développement.

Le reste du programme d'investissement de l'entreprise sera financé par les ressources internes.

CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR :

II-1- Renseignements à caractère général :

II-1-1- Dénomination sociale :

L'émetteur a pour dénomination « Entreprise Nationale de Forage », en abrégé « ENAFOR »

II-1-2- Forme juridique :

ENAFOR est une Entreprise Publique Économique en la forme légale d'une société par actions.

II-1-3- Objet social :

Conformément à ses statuts, l'ENAFOR a pour objet social:

- de réaliser les opérations de forage aux fins de reconnaissance et d'exploitation de gisements d'hydrocarbures et de nappes d'eau, ainsi que les opérations d'entretien des puits producteurs d'huile et de gaz ;
- de participer à toutes entreprises, groupements de sociétés algériennes ou étrangères, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce notamment par la voie de création de société nouvelle ou de fonds de commerce, apports, souscription ou achat d'actions ou de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, absorption de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite, en tenant compte des dispositions de l'article 590 bis2 du code de commerce
- et d'une manière générale, d'effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières inhérentes à ses activités et de nature à favoriser son développement.

II-1-4- Adresse du siège social :

Le siège social de l'ENAFOR est fixé à Hassi-Messaoud, Wilaya de Ouargla, BP 211.

II-1-5- Date et lieu de dépôt des statuts :

Les statuts constitutifs de l'EPE/SPA ENAFOR ont été établis par acte notarié en date du 26 novembre 1989 par devant maître Mohamed Tahar BENABID, notaire à Alger et enregistrés le 02 décembre 1989.

II-1-6- Modifications des statuts constitutifs :

- Transfert des actions (30 actions) du Fonds de Participation «Agro Alimentaire» au profit du Fonds de Participation «Mines, Hydrocarbures et Hydraulique» qui devient propriétaire de 70 actions. Les 30 autres actions du capital social sont détenues par le fonds de participation «Chimie, Pétrochimie et Pharmacie» (acte notarié par devant maître Fatima SALEMKOUR du 26 avril 1994)

- Augmentation du capital de vingt millions de dinars (20.000.000 DA) pour le porter à quatre cent millions de dinars (400.000.000 DA), divisé en 2.000 actions d'une valeur nominale de 200.000 DA, réparties comme suit entre les fonds de participation «Mines, Hydrocarbures et Hydraulique» mille quatre cents (1.400) actions et «Chimie, Pétrochimie et Pharmacie», six cents (600) actions (Acte notarié par devant maître Mohamed Tahar BENABID du 28 juin 1995)
- Transfert des 600 actions du fonds de participation «Chimie, Pétrochimie et Pharmacie» au profit du fonds de participation «Mines, Hydrocarbures et Hydraulique» qui devient ainsi l'actionnaire unique de l'entreprise et propriétaire de la totalité des actions (2.000 actions). (acte notarié par devant maître Hamada OUADHOUR du 27 septembre 1995)
- Refonte des statuts de l'entreprise et leur mise en harmonie avec les dispositions du code de commerce et de l'ordonnance n 95-25 du 25 septembre 1995 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat. La société par actions «Holding Public Réalisations et Grands Travaux» (RGT SPA) devient l'actionnaire unique et remplace le fonds de participation «Mines, Hydrocarbures et Hydraulique» (acte notarié par devant maître Khélifa BOUTER du 30 juillet 1997).
- Transfert partiel de mille vingt (1.020) actions sur deux mille (2.000) actions détenues par le « Holding Public Réalisations et Grands Travaux » (RGT SPA) au profit du «Holding SONATRACH, Services Parapétroliers» (SSP SPA) (acte notarié par devant maître Mohamed Tahar BENABID du 30 mars 1998).
- Transfert de 980 actions détenues par le « Holding Public Réalisations et Grands Travaux » au profit du «Holding Réalisation et Matériaux de Construction RMC» (acte notarié par devant maître Mohamed Tahar BENABID du 31 août 2001).
- Augmentation du capital social pour le porter de 400.000.000 DA à 660.000.000 DA réparti en 3.300 actions d'une valeur nominale de 200.000 DA dont 1.683 actions (51%) détenus par le « Holding SONATRACH, Services Para Pétroliers » (SSP SPA) et 1.617 actions (49%) détenues par le « Holding RMC » (acte notarié par devant maître Mohamed Tahar BENABID du 31 août 2001).
- Transfert des actions détenues par le « Holding SONATRACH, Services Para Pétroliers » (SSP SPA) au profit de la nouvelle société dénommée « Holding SONATRACH des Services Para Pétroliers » (Holding SPP SPA) (acte notarié par devant maître Mohamed Tahar BENABID du 28 septembre 2002).
- Transfert des actions détenues par le « Holding RMC » au profit de la Société de Gestion des Participations Travaux Energétiques «SGP TRAVEN» détenteur de 49% du capital social de l'ENAFOR (acte notarié par devant maître Mohamed Tahar BENABID du 28 septembre 2002).
- Augmentation du capital social de 660.000.000 DA par incorporation des réserves, pour le porter à 4.000.000.000 DA, divisé en 20.000 actions d'une valeur nominale de 200.000 DA chacune réparties entre le «Holding SONATRACH des Services Para Pétroliers» (Holding SPP SPA) détenteur de 10.200 actions (51%) et la Société de Gestion des Participations Travaux Energétiques «SGP TRAVEN» détenteur de 9.800 actions (49%) (acte notarié par devant maître Mohamed Tahar BENABID du 28 septembre 2002).
- Transfert des 9.800 actions (49%) détenues par la Société de Gestion des Participations Travaux Energétiques «SGP TRAVEN» à la Société de Gestion des Participations INDJAB «SGP INDJAB» (acte notarié par devant maître Ali BOUKHELKHAL du 15 juillet 2005).
- Transfert à titre gracieux des actions détenues par la société «SGP INDJAB», soit 49% du capital social de l'Entreprise Nationale de Forage «ENAFOR Spa», soit un montant de

1.960.000.000,00 DA au profit du Holding Sonatrach SPP Spa détenteur de 51% du capital social (acte notarié par devant maître Ali BOUKHELKHAL du 18 avril 2006).

- Augmentation de capital (PV AGEX du 26 décembre 2007) :
 - de 10.775.345.334,88 par intégration de l'écart de réévaluation des immobilisations corporelles amortissables et non amortissables figurant au bilan clos au 31/12/2006 en application de la loi de finance pour 2007 et des dispositions du décret 07/210 du 04/07/2007 (PV AGEX du 26 décembre 2007). les formalités de publicité légales de cette modification statutaire sont en cours.
 - de 24.654.665,12 par intégration des réserves.

Les formalités de publicité légale de cette modification statutaires sont en cours

II-1-7- Numéro d'inscription au registre de commerce

ENAFOR est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce sous le n° 99B 122720 du 18 décembre 2006 (modifié).

II-1-8- Lieu de consultation des documents juridiques

Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales (ordinaires et extraordinaires), les comptes sociaux, les rapports du conseil d'administration ainsi que les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de l'ENAFOR.

II-1-9- Date de début d'activité

Les activités de l'ENAFOR, entrant dans le cadre de son objet social, ont débuté le 01/01/1982.

II-1-10- L'exercice social

L'exercice social de l'ENAFOR commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

II-1-11- Durée de vie

La durée de vie de l'émetteur est fixée à quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

II-1-12- Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts)

La répartition des bénéfices de la société aux actionnaires se fait conformément aux dispositions du Code de Commerce.

II-1-13- Assemblées Générales

La tenue, la convocation et les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société se font conformément aux dispositions du Code de Commerce.

II-2- Capital :**II-2-1- Composition du capital :**

Le capital social de l'ENAFOR est de QUATORZE MILLIARDS HUIT CENT MILLION DE DINARS (14.800.000.000 DA) divisé en SOIXANTE QUATORZE MILLE (74.000) actions d'une valeur nominale de DEUX CENT MILLE DINARS (200.000 DA) chacune, numérotées de 01 à 74.000, entièrement souscrites et libérées et attribuées avec toutes leurs spécificités de droit de propriété à l'actionnaire.

II-2-2- Conditions de modification du capital social :

Article 07 des statuts : Le capital social de l'ENAFOR pourra être augmenté en une ou plusieurs fois, par la création d'actions nouvelles en représentation d'apports en nature ou en numéraire ou par la transformation en actions de réserves, provisions ou bénéfices de la société ou par tout autre moyen, en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Les conditions de toute augmentation de capital sont arrêtées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires et exécutées par le conseil d'administration spécialement habilité à cet effet.

Toute augmentation du capital, par voie d'un apport en numéraire, implique obligatoirement la libération intégrale des actions anciennes.

L'assemblée générale extraordinaire peut aussi décider la réduction du capital social, pour quelque cause et de quelque manière que ce soit.

II-2-3- Obligations convertibles :

L'ENAFOR n'a pas procédé à ce jour à l'émission d'obligations convertibles en actions.

II-2-4- Évolution du capital :

L'évolution du capital social de l'ENAFOR au cours des derniers exercices est résumée dans le tableau ci-dessous :

Année	Montant des variations de capital			Nombre cumulé d'actions de la société
	Incorporation des Réserves	Incorporation de l'écart de réévaluation	Montants successifs du capital (DA)	
			400.000.000,00	2.000
2001	260.000.000,00		660.000.000,00	3.300
2002	3.340.000.000,00		4.000.000.000,00	20.000
2007	24.654.665,12	10.775.345.334,88	14.800.000.000,00	74.000

II-2-5- Répartition du capital :

Au 31/12/2007, le capital de l'ENAFOR est détenu par un seul et unique actionnaire :

Actionnaire	Nombre d'Actions	pourcentage
Sonatrach, Holding des Services Para Pétroliers SPP Spa:	74.000	100%
Total	74.000	100%

CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :

III-1-Présentation de l'ENAFOR :

III-1-1- Historique :

1966 - Création d'ALFOR, Compagnie mixte entre SONATRACH et SEDCO, dont le capital est détenu à 51% par SONATRACH et 49% par SEDCO.

1981-1982 Dissolution d'ALFOR et création d'ENAFOR dont le capital est détenu par l'Etat à 100%. Issue de la restructuration de SONATRACH, l'entreprise ENAFOR a été créée par décret n° 81-170 en date du 1er août 1981 et mise en place le 1^{er} janvier 1982 par l'arrêté interministériel du 31 décembre 1981 portant date d'effet de substitution de l'entreprise ENAFOR à SONATRACH dans une partie de ses compétences en matière de forage.

1989 - ENAFOR devient une entreprise autonome sous la forme d'une SPA, dont le capital, 20.000.000 DA, est détenu par le Fonds Mines à 40%, le Fonds Chimie/Pétrochimie/Pharmacie à 30%, le Fonds Agro-alimentaire à 30%.

1995 - Le fonds Mines devient le principal et unique actionnaire d'ENAFOR. Le capital social a été augmenté à 400 millions DA.

1996 - Le Holding Réalisations et Grands Travaux (RGT) se substitue au Fonds Mines et devient le principal et unique actionnaire de ENAFOR.

1998 - SONATRACH, par le biais du Holding SSP, est devenue l'actionnaire principal de l'entreprise avec 51%. Les 49 % sont détenus par le Holding RGT.

2000 - Le Holding Réalisation et Matériaux de Construction (RMC) se substitue au Holding RGT et devient actionnaire à 49 % du capital social de l'entreprise.

2001 - Augmentation du capital social à 660 millions de DA.

2002 – Le Holding SPP se substitue au Holding SSP et devient actionnaire à 51 % du capital social. Le Holding SGP-TRAVEN se substitue au Holding RMC et devient actionnaire à 49 % du capital social. Augmentation du capital social à quatre (04) milliards de DA.

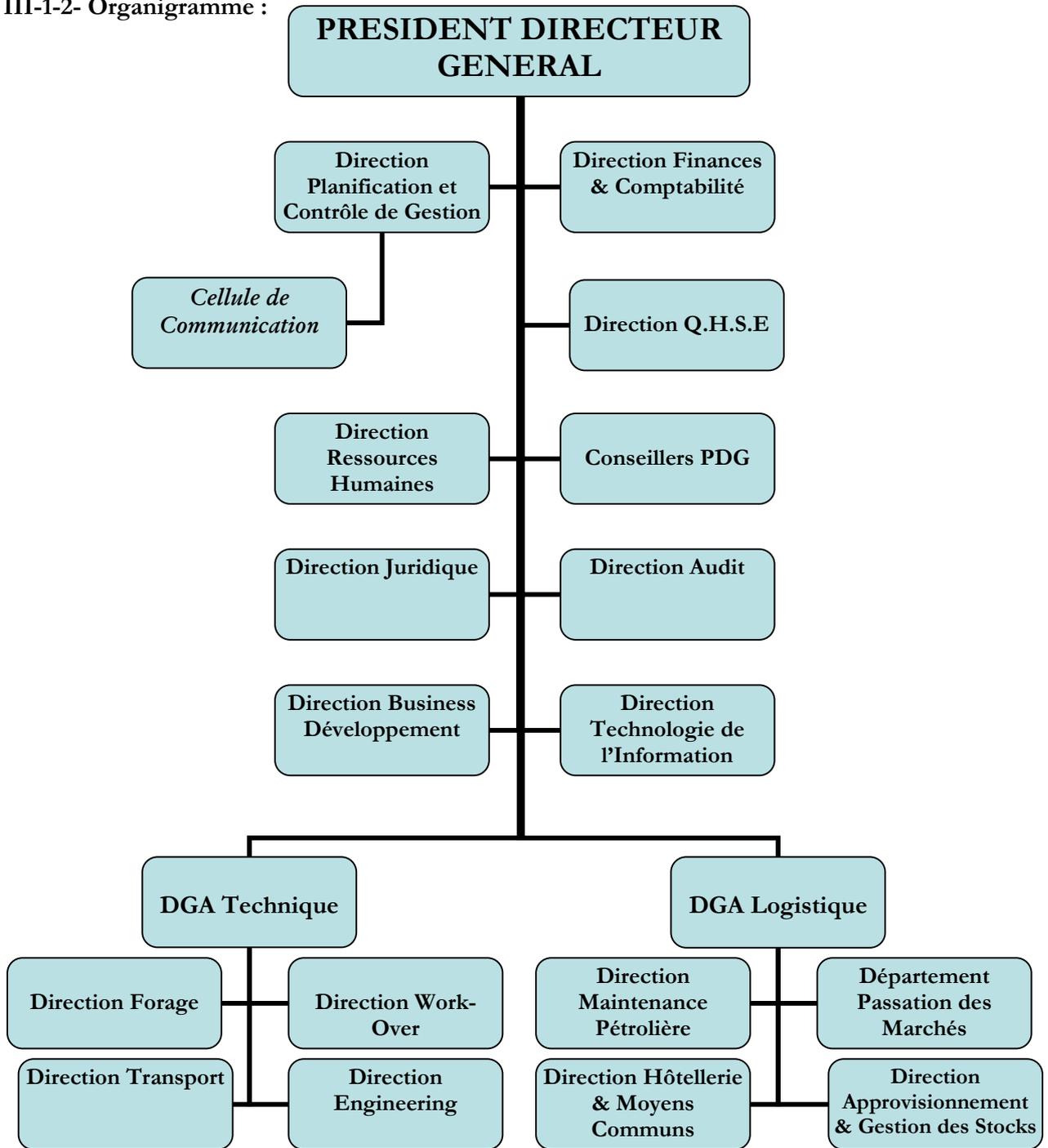
2004 - ENAFOR est certifiée ISO 9001 – Version 2000.

En Novembre 2004 - ENAFOR lance l'installation du système de gestion intégré (E.R.P) SAP.

2005 - Le Holding SGP TRAVEN transfère ses 49% au Holding SGP "INDJAB"

2005 – Le Holding SGP INDJAB transfère ses 49% à Sonatrach Holding Services Para-Pétroliers (SPP) qui devient l'unique actionnaire de l'ENAFOR

III-1-2- Organigramme :



III-1-3- Réglementation :

L'ENAFOR est régie principalement par le cadre juridique suivant :

- le code de commerce modifié et complété.
- l'ordonnance n° 01-04 du 20 Août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques,
- les dispositions des statuts de l'ENAFOR.

III-1-4- Caractéristiques essentielles de l'activité de l'ENAFOR :

Définition des concepts utilisés

Temps total			
Opérations de forage ou de work-over	Attentes	D.T.M	Hors activité
Temps placé			
Temps disponible			
Temps de fonctionnement			

NB: les temps sont généralement exprimés en Mois Appareil (M A)

Opérations de forage ou de work-over : Forage/carottage, manœuvres, descentes de tubage, instrumentations, intervention de sociétés de services, complétions,

Hors activité : Révision/Rénovation, immobilisations, sans plan de charge (SPC)

Taux d'utilisation (en %) : Temps placé / Temps total

Taux de fonctionnement : (en %) : Temps de fonctionnement / Temps disponible

Rendement physique (en m/Mois Appareil) : métrage foré / Temps disponible

L'objectif est d'optimiser le temps d'utilisation du parc appareils à moindre coût, tout en essayant de réduire davantage les coûts de production.

Nous distinguons deux catégories de rémunération des appareils : la rémunération **en régie** et la rémunération **au forfait**.

a) Tarif en régie :

Tous les travaux de forage ou de work-over (appareils sur puits, appelés Temps disponible) sont rémunérés en régie. Quelques opérations sont normalisées, telles que les interphases et les manœuvres et sont rémunérées au forfait. Cela veut dire que le temps dépassant les normes pour réaliser ces opérations, ne sera pas rémunéré. Dans la régie, nous distinguons différents tarifs :

- T_1 = tarif appareil en opération, le tout en marche (maximum)
- T_2 = tarif concernant certaines opérations, appareils sans force motrice + attente du fait du maître de l'œuvre.
- T_3 = attente et réparation du fait de l'entrepreneur à concurrence de x h/mois non cumulables (tout dépend du client)
- T_4 = tarif force majeure
- T_{sp} = tarif stockage de l'appareil avec personnel
- T_{sl} = tarif stockage de l'appareil sans personnel
- T_0 = sans rémunération

L'entreprise a intérêt à minimaliser les temps non rémunérateurs et doit chercher à avoir un équivalent T_1 maximum.

b) Tarif forfait :

Par définition, le DTM (Déménagement, Transport et Montage) est l'opération de transfert de l'appareil d'un site à un autre, à savoir du Top DTM (fin du premier puits) jusqu'au montage 100 % du Rig et réception du Rig par le maître de l'œuvre sur le nouveau site.

Les normes de réalisation et les types d'appareils ont été la base de la détermination des tarifs forfaitaires des DTM.

Le parc appareils de l'ENAFOR est constitué de quatre groupes de DTM (le classement a été fait selon le type d'appareil et le nombre de colis).

L'entreprise a intérêt à réaliser les transferts des appareils dans des temps normatifs prescrits pour chaque groupe d'appareil, sinon moins ; dans le cas contraire, elle accusera des pertes.

a- L'activité Forage et Work-Over :

Le nombre d'appareils de forage détenus par l'entreprise est de 33 dont 21 appareils rénovés et 12 appareils neufs (quatre ont été réceptionnés en 2005 et trois en 2006).

L'évolution des principaux paramètres d'exploitation est donnée dans le tableau suivant :

Désignation	Unité	2004	2005	2006
Appareils Opérationnels				
Parc des appareils placés	M A	286,26	306,43	347,26
<i>Appareils disponibles</i>	M A	<i>230,45</i>	<i>248,42</i>	<i>291,86</i>
<i>Appareils en DTM (Déménagement, Transport, Montage)</i>	M A	<i>55,81</i>	<i>58,01</i>	<i>55,4</i>
Taux d'utilisation	%	95,41	95,61	97,27
Appareils immobilisés				
Parc des appareils immobilisés	M A	13,76	14,08	9,74
<i>Appareils en rénovation (revamping)</i>	M A	<i>3,74</i>	<i>4,48</i>	<i>0</i>
<i>Appareils en révision (entretien lourd)</i>	M A	<i>2,23</i>	<i>3,9</i>	<i>0</i>

Désignation	Unité	2004	2005	2006
<i>Montage appareils neufs</i>	M A		5,7	7,45
<i>Appareils sans plan de charge</i>	M A	7,79	0	0
<i>Appareils en attente de rénovation</i>	M A	0	0	0
<i>Hors activité</i>			0	2,29
Taux d'immobilisation du parc appareils	%	4,59	4,39	2,73
Fonctionnement du parc des appareils				
Travaux sur puits				
Taux de fonctionnement	%	97,17	97,62	96,59
Taux des temps inactifs entrepreneur	%	0,88	0,79	0,87
Taux de facturation	%	97,2	97,1	97,16
Réalisation				
Nombre de puits	Puits	137	142	156
<i>En forage</i>	Puits	60		74
- développement	Puits	43	51	50
- exploration	Puits	17	17	24
<i>En Work-Over</i>	Puits	77		82
Indice de performance des clients				
Métrage	Mètres	175.121	186.410	2043.83
Rendement de forage	%	1.369	1.539	1.072
Chiffre d'affaires				
Forage	KDA	5.571.685	5.357.000	7.792.000
Work-Over	KDA	3.362.249	4.103.000	4.728.000
Total	KDA	8.931.280.	9.460.000	12.520.00
				0

(MA : Mois Appareils)

b- L'activité maintenance pétrolière :

L'entreprise assure par ses propres moyens la gestion et la maintenance de ses installations de forage, de sa flotte de transports et de ses structures d'accompagnements grâce en grande partie à la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

ENAFOR possède aussi des installations qui lui permettent d'intervenir dans d'autres opérations telles que :

- Rénovations & Révisions des appareils de forages.
- Inspection des équipements tubulaires (tiges et masses tiges de forage),
- Inspection et test des équipements de sécurité puits (B.O.P),
- Maintenance, réparations et révisions des véhicules lourds et légers.
- Maintenance des équipements spéciaux de fonds tels que coulisses hydrauliques et amortisseurs de chocs etc....

c- L'activité transport :

Les besoins de l'ENAFOR en logistique sont assurés par ses moyens propres (Déménagement, Transport et Montage des appareils, Transport du personnel, transport du carburant, transport du matériel aux chantiers, approvisionnement des chantiers en nourriture, etc.).

Pour cela, elle dispose d'une importante flotte composée de:

- **Véhicules lourds** : 30, 35 et 40 tonnes pour DTM
- **Moyens de manutention** : Grues 40 tonnes et des chariots élévateurs.
- **Véhicules légers des chantiers** : Véhicules légers tous terrains 4x4 SW, véhicules légers utilitaires (pick up), ambulances, microbus, etc.

En termes de réalisations physiques, les performances de l'activité DTM de l'ENAFOR entre 2004 et 2006 sont données dans le tableau suivant:

	Unité	2004	2005	2006
Durée totale de DTM	J.A	1 165	1 378	1 283
Durée normative totale de DTM	J.A	1 165	1 409	1 356
Indice de performance DTM	J.A	1	1,02	1,06
Chiffre d'affaires	KDA	1 756 000	2 133 000	1 057 000

(JA : Jours Appareils)

d- L'activité hôtellerie et le catering :

Pour la prise en charge de son personnel en matière d'hébergement et de restauration, ENAFOR dispose d'un ensemble d'infrastructures et d'équipements dotés de toutes les commodités nécessaires à leur bien être dans un environnement saharien, composé de :

- Bases de vie sises à Hassi-Messaoud
- Camps de vie connexes à l'appareil de forage.

La restauration est assurée soit par les moyens propres de l'entreprise, soit par voie de sous-traitance en « full catering » auprès de sociétés spécialisées dans ce domaine.

Les chiffres d'affaires de l'activité « hôtellerie et catering » est le suivant :

<i>Hôtellerie et catering</i>	En milliers de dinars		
	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires	900 000	823 000	1 054 000

III-1-5- Débouchés et place sur le marché :

Les principaux clients de l'ENAFOR en 2006 sont :

1. SONATRACH.
2. Les associés de SONATRACH (AGIP, HESS, TOTAL, MEDEX, GTFT, GDF, SH/BP/STATOIL, SINOPEC, SCHLUMBERGER, REPSOL et PIDC)

L'ENAFOR est le second fournisseur de services de forage en Algérie après l'ENTP avec plus de 40% du marché national (Source : SONATRACH). Ses concurrents sur le marché sont principalement ENTP (44 appareils de forage), filiale à 100% de SONATRACH, et d'autres entreprises telles que NABORS (5 appareils de forage), SEDCO (3 appareils de forage), SAIPEM (2 appareils de forage) et PRIDE (2 appareils de forage).

III-1-6- Principales installations :

ENAFOR dispose d'un siège social et de 7 bases de supports logistiques implantées à Hassi-Messaoud sur 472.200 m² de surface aménagée en infrastructure de soutien aux activités opérationnelles.

En plus du bureau de représentation d'Alger, ENAFOR possède, à Hassi Messaoud, des installations servant de support pour tous ses chantiers (forage ou Work-Over).

Ces installations sont constituées :

- D'une base pour son administration : Siège social à Hassi Messaoud.
- D'une base résidentielle
- De bases opérationnelles : forage, Work-Over, transport, base équipements tubulaires, revamping yard.
- D'ateliers mécaniques, d'ateliers usinage & fabrication, d'atelier réparation des équipements électriques
- D'ateliers pour la maintenance et les réparations de son parc appareils (équipements mécaniques et électriques des chantiers)
- D'ateliers pour la maintenance et les réparations de son parc de véhicules roulants ; véhicules légers mais surtout sa flotte de camions lourds spécialement conçus pour les DTM (Démontage, Transport & Montage) en zone désertique des chantiers de forage.

III-1-7- Personnels et effectifs :

La gestion des ressources humaines est une préoccupation stratégique pour le développement de l'ENAFOR. L'acquisition, le maintien, le repérage des compétences sont les éléments clés sur lesquels compte l'entreprise pour établir ses avantages concurrentiels.

Depuis sa création, l'entreprise a accumulé un savoir-faire technique considérable en matière de Forage et de Work-Over. L'expérience moyenne du staff technique (management, personnel des équipes de chantiers, mécaniciens/électriciens de sondes, etc.) est de l'ordre de 20 à 25 années.

La fonction Ressources Humaines joue un rôle capital à l'instar des autres fonctions dans l'organisation de l'ENAFOR, elle évolue au sein d'un environnement socio-culturel et professionnel en perpétuelle transformation.

Afin d'assurer la pérennité de l'entreprise et le maintien de l'outil de production à son rendement optimal, la Direction des Ressources Humaines prête une attention particulière quant à la dotation en personnel et au renouvellement de ses effectifs (turnover).

Le processus de recrutement obéit à une procédure rigoureuse (prospection, présélection, entretiens, tests), et s'inscrit dans le cadre du plan de développement à long terme, en respectant avec rigueur les critères fixés (aptitudes, qualifications, compétences).

Le plan de formation et de perfectionnement continu s'appuie sur une matrice englobant l'ensemble des besoins inhérents aux différentes activités.

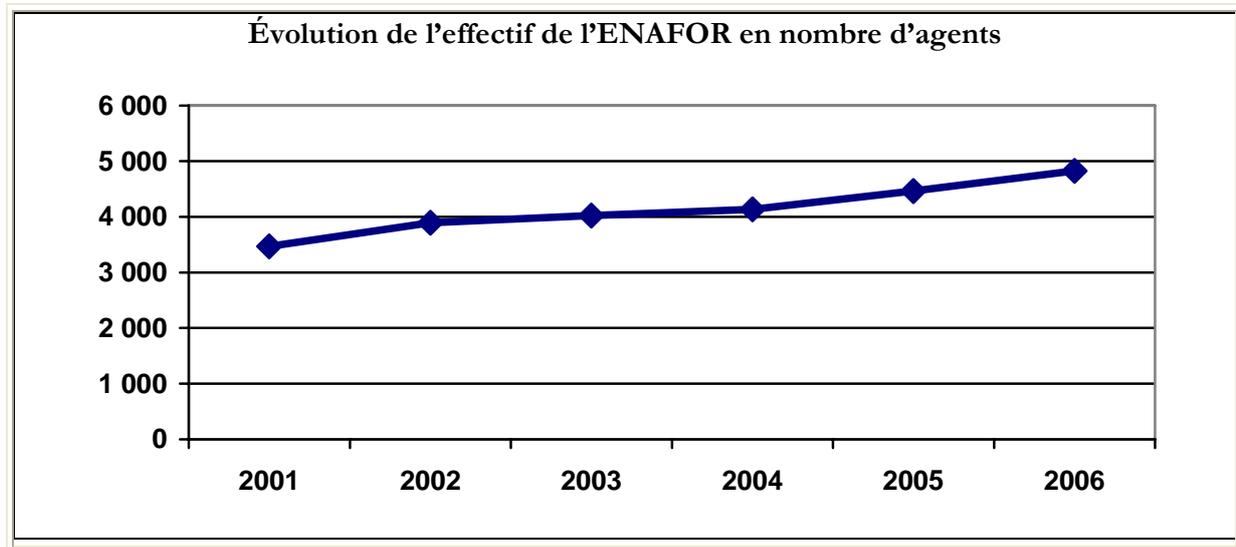
Pour concrétiser ces formations, ENAFOR possède son propre centre de formation mais utilise également des organismes externes réputés.

A fin décembre 2006, le personnel de l'entreprise totalise un effectif de 4.828 agents, en augmentation de 363 agents par rapport à 2005. Cet effectif est constitué de 43% de permanents, 55% de temporaires et 2% de stagiaires.

Structure de l'effectif	2002	2003	2004	2005	2006
Personnel permanent	2.520	2.405	2.293	2.174	2.085
Personnel temporaire	1.373	1.554	1.823	2.158	2.678
Personnel stagiaire en formation		63	19	133	65
TOTAL ENTREPRISE	3.893	4.022	4.135	4.465	4.828

En 2006, les cadres représentent 18% de l'effectif, contre 27% pour la maîtrise et 53% pour l'exécution. Toutes ces catégories ont renforcé leurs effectifs en 2006, avec une nette prédominance pour le recrutement d'agents de maîtrise et d'exécution.

Structure socioprofessionnelle	2005	2006
Cadres	800	883
Maîtrise	1137	1318
Exécution	2395	2562
Stagiaires	133	65
TOTAL ENTREPRISE	4465	4828



Dans le domaine de la formation, les besoins sont identifiés et analysés pour concevoir une formation adaptée, avec un effort particulier sur les actions de recyclage-perfectionnement.

Au cours de l'année 2006, ce sont 2.327 agents qui ont bénéficié d'une formation pour un coût de 133.619 KDA, soit 2,6 % de la masse salariale.

Par type de formation, 1.887 agents ont suivi un recyclage perfectionnement, 405 agents ont bénéficié d'une formation professionnelle spécialisée et 35 agents ont participé à différents séminaires.

III-1-8- Les investissements :

Durant l'exercice 2006, l'ENAFOR a réalisé les investissements suivants :

- Acquisition de 6 camps de forage, de 2 Power Packs SCR système,
- de 32 studios (EURO-JAPAN) et d'un ensemble de cabines bureaux (Burlington)
- Acquisition de tiges de forages, de mâts et de pompes TRIPLEX pour une valeur de 1.608.363 KDA
- Rénovation de deux appareils de forage pour une valeur de 175.165 KDA
- Acquisitions de matériels et outillage pour une valeur de 673.325 KDA
- Acquisitions de matériel de transport pour une valeur de 83.270 KDA
- Acquisitions d'équipements de bureau & camps pour une valeur de 17.674 KDA
- Investissements en agencements et installations pour 51.209 KDA
- Acquisitions d'équipements informatiques pour une valeur 38.337 KDA
- Investissements en équipements sociaux pour 156.392 KDA
- Et des investissements en cours (matériel de forage, bâtiments au niveau de la base Work-Over, et transformateur) pour une valeur de 4.557.183 KDA

Le montant total des investissements en 2006 est de 9.470.232 KDA, contre 5.287.313 en 2005, soit une augmentation de 79,11%.

Ce montant se détaille comme suit :

- 78,74% pour les équipements de production, soit 7.456.892 KDA;
- 20,52% pour les investissements en cours, soit 1.943.569 KDA;
- 0,74% pour les équipements sociaux, soit 69.772 KDA.

III-1-9- Les approvisionnements :

L'ENAFOR est soumise pour ses approvisionnements à l'application de la **Directive SONATRACH portant passation des marchés A-408 (R15) du 12 octobre 2004**

III-2- Renseignement sur les filiales et participations :

- ENAFOR détenait jusqu'au 31/12/2004 une participation minoritaire de 15% (45 actions à valeur nominale de 100.000 DA), du capital de Centre de Développement & d'Application des Techniques Pétrolières & Gazières, NAFTOGAZ/spa. Depuis le 1^{er} janvier 2005 ENAFOR, s'est désistée des 15% de sa participation au profit de SONATRACH qui est devenue propriétaire à 100% de cette société.
- Durant l'exercice 2005, l'ENAFOR a créé un joint-venture avec Weatherford dénommée MSIS (Machine Shop & Instruments Services)
- En août 2005, ENAFOR a créé une filiale avec PDO-Oman dénommé ENAFOR.LLC
- En mars 2007, l'AGO approuve la prise de participation de l'ENAFOR dans le capital de la société SOPREP Spa pour un montant de 6 millions de dinars représentant 6% du capital social de la nouvelle société. L'objet social de SOPREP est la promotion, la réalisation et les prestations des relations publiques au sein du groupe Sonatrach.

III-3- Litiges : Néant

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

III-4- Contrats et engagements importants :

1. Émission obligataire de 8.000 millions de DA en date du 11/12/2005 selon les modalités suivantes :
 - a. Une première tranche de 4.080 millions de DA au taux annuel de 3% remboursable sur 5 ans en date du 11/12/2010
 - b. Une deuxième tranche de 3.920 millions de DA au taux annuel de 3,5% remboursable sur 6 ans en date du 11/12/2011.
2. Emprunt bancaire contracté en 2006 auprès d'une Banque locale d'un montant de 4.499,27 millions de dinars au taux de 5,5% durée 5 ans dont 1 an de différé.

III-5- Facteurs de Risque :

Les facteurs de risque comprennent notamment :

- les risques économiques : conjoncture mondiale, volatilité des prix du pétrole et du gaz ;
- les risques commerciaux : diminution de la demande liée aux produits et services de forage, sachant que SONATRACH reste le principal donneur d'ordre de l'ENAFOR ;
- les risques industriels liés à l'activité de forage : incendies de puits, explosions, déversements accidentels de pétrole sur site ; ces risques sont couverts par des polices d'assurance ;
- les risques juridiques : litiges imprévus pour lesquels les assurances et les ententes avec les clients ne procurent pas une protection complète ;
- les risques financiers : fluctuation des taux de change ;

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont l'ENAFOR n'a pas actuellement connaissance pourraient également avoir une incidence négative sur son marché.

CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES

Les informations financières présentées dans cette partie sont extraites des états financiers de la société ENAFOR vérifiés par les commissaires aux comptes de l'entreprise. Cette partie reprend également une analyse des postes des tableaux de comptes de résultats et des bilans.

IV-1- Présentation des principes comptables :

Les comptes de la société sont établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable National Algérien (PCN) et aux principes universels de la comptabilité généralement admis. Les états financiers de l'ENAFOR respectent les postulats comptables de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices, du nominalisme de prudence et d'importances relatives auxquels s'ajoute le principe d'homogénéisation des comptes qui sont établis périodiquement. Les modes de constitution et de reprise de provision sont inclus dans le principe de prudence.

Les titres de participations détenus sur les filiales sont enregistrés au niveau des créances d'investissements, dans le compte «Titres de participations».

IV-1-1- Les Investissements :

IV-1-1-1- Amortissement des investissements:

Les investissements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire. Le tableau suivant indique les taux d'amortissements applicables à chaque type d'investissement :

Libellés	Taux %
Frais préliminaires	20
Aménagements des terrains	15
Equipements de Production et Bâtiments d'exploitation	20
Routes et pistes de circulation	15
Matériels et outillage	25
Matériels de transport	20
Mobilier, matériel de bureau	15
Matériels de communication, informatique	25
Agencements et installations	15
Matériels d'impression, prise de vue et de projection	25
Logements du personnel	20
Bâtiments pour œuvres sociales	20
Cabines sahariennes	20
Bâtiments sociaux (construction en dur)	20
Matériels d'habitation	15
Matériels de cantine	15
Matériels de centre de formation	15
Matériels médical et sanitaire	25
Mobilier et équipements ménagers	15

Les frais préliminaires sont résorbés dans les meilleurs délais et au maximum dans un délai de cinq (05) ans. Une fois complètement amortis, les comptes de frais préliminaires et les comptes de résorption correspondants sont soldés systématiquement.

IV-1-1-2- Les frais préliminaires :

Les frais préliminaires sont enregistrés dans les comptes de charge par nature et sont transférés en fin d'exercice, dans un compte d'actif « frais préliminaires », par la contrepartie d'un compte de transfert de charges. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou prix de revient.

IV-1-1-3- Equipements de production :

Le compte «équipements de production» enregistre les investissements productifs et les autres équipements de production. Ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de réalisation.

IV-1-1-4- Equipements sociaux :

Ce poste enregistre les biens meubles et immeubles à caractère social, à l'exception des terrains.

IV-1-1-5- investissements en cours :

Ce poste enregistre les investissements en cours de réalisation à la date de clôture de l'exercice comptable. Ils sont évalués au coût de revient.

IV-1-2- Les stocks :

L'ENAFOR étant une société de prestations de services, elle ne constate pas de stocks de produits finis.

Pour ce qui est des stocks à l'extérieur, ils concernent les achats non parvenus aux magasins de l'entreprise à la date de clôture de l'exercice. Ils sont enregistrés à leur coût d'achat connu.

IV-1-3- Créances et dettes :

IV-1-3-1- Créances d'investissements : Ce poste enregistre

- Les avances et acomptes accordés aux fournisseurs dans le cadre de contrats d'investissements.
- Les titres de participation détenus par l'ENAFOR dans d'autres sociétés.
- Les autres créances d'investissements (prêts, cautionnements).

IV-1-3-2- Créances de stocks : Cette rubrique constate

- Les avances accordées aux fournisseurs de stocks
- Les consignations versées

IV-1-3-3- Dettes envers associés et sociétés apparentées :

Ce compte inscrit à son crédit les dettes envers les filiales, les associés et sociétés apparentées.

IV-1-3-4 Créances et dettes libellées en monnaie étrangère :

Les Créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées dans les comptes appropriés aux taux de change en vigueur à la date de leur inscription dans les comptes de la société.

Les pertes de change latentes, dues à la fluctuation des taux de change entre les dates d'enregistrement et de clôture de l'exercice, font systématiquement l'objet de provision à 100% du montant de la perte, et ce conformément au principe de prudence.

IV-1-4- Valorisation et traitement comptable des prestations :

Les tarifs de prestations de l'ENAFOR sont de type contractuel. Les prestations de l'entreprise sont comptabilisées au crédit du compte « prestations fournies ». Elles sont composées de prestations de forage, des prestations d'hôtellerie, des locations, des prestations de transport, des prestations des ateliers et de prestations diverses.

IV-2- Régime fiscal en vigueur :

ENAFOR est soumise au régime fiscal de droit commun.

Le bénéfice brut est soumis au taux IBS de 25%. Cependant, l'ENAFOR a bénéficié du taux réduit de 12,5% applicable aux bénéfices réinvestis.

IV-3- Présentation et analyse des comptes des résultats :

Les tableaux des comptes des résultats pour les exercices 2004, 2005 et 2006 se présentent comme suit :

Désignation	En milliers de dinars		
	2004	2005	2006
Ventes de marchandises	8 102	21 271	76 723
Marchandises consommées	6 438	2 473	71 372
MARGE BRUTE	1 664	18 798	5 351
Marge brute	1 664	18 798	5 351
Production vendue			
Production stockée			
Production de l'entreprise pour elle-même	180 681	418 837	309 124
Prestations fournies	12 226 528	13 050 068	16 488 093
Transfert de charges de production	39 380	61 678	141 347
Matières et fournitures consommées	2 023 754	2 216 483	1 851 679
Services	1 283 028	1 744 214	2 592 649
VALEUR AJOUTEE	9 141 470	9 588 684	12 499 587
Valeur ajoutée	9 141 470	9 588 684	12 499 587
Produits divers	22 471	37 871	77 693
Transfert de charges d'exploitation	47 356	64 889	8 739
Frais du personnel	3 632 282	4 133 272	5 025 482
Impôts et taxes	313 024	265 838	314 094
Frais financiers	479 966	497 839	613 568
Frais divers	48 104	96 360	65 179
Dotations aux amortissement et provisions	2 716 466	3 470 076	3 920 669
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 021 456	1 228 060	2 647 027
Produits hors exploitation	1 530 596	1 467 271	1 513 321
Charges hors exploitation	1 323 302	1 239 574	2 257 454
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	207 295	227 697	- 744 133
Résultat d'exploitation	2 021 456	1 228 060	2 647 027
Résultat hors exploitation	207 295	227 697	- 744 133
RÉSULTAT BRUT DE L'EXERCICE	2 228 751	1 455 758	1 902 894
Impôts sur les bénéfices	403 480	247 477	273 153
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 825 270	1 208 281	1 629 741

Note 1 : Les produits :**Note 1-1 : Le chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de l'ENAFOR est constitué de la vente de marchandises et des prestations fournies. Il se présente pour les exercices 2004, 2005 et 2006 comme suit :

Chiffre d'affaires	En milliers de Dinars		
	2004	2005	2006
vente marchandises	8 102	21 271	76 723
prestations fournies	12 226 528	13 050 068	16 488 093
Total	12 234 630	13 071 339	16 564 817

Le chiffre d'affaires est en constante croissance avec un taux de 27% entre 2005 et 2006. Le volume des prestations fournies représente 99% du chiffre d'affaires et atteint le niveau de 16.488 millions de Dinars en 2006 contre 13.050 Millions de Dinars l'exercice précédent, soit un accroissement de 3.438 Millions de dinars (+26.34%). Cette hausse revient notamment à l'évolution de la taille du parc des appareils de forage placés qui passe de 306,43 mois/appareils en 2005 à 347,26 mois/appareils en 2006, ainsi qu'à la révision des tarifs de prestation.

Les prestations par nature d'activité entre 2004 et 2006 se présentent comme suit :

Prestations fournies	En millions de dinars		
	2004	2005	2006
Forage	5 572	5 357	7 792
Work-Over	3 362	4 104	4 728
DTM	1 756	2 134	1 957
Hotellerie	900	823	1 054
Autres prestations	637	632	957
Total	12 227	13 050	16 488

Le montant des prestations fournies a enregistré une augmentation de 26% entre 2005 et 2006, avec une moyenne de 75% réalisés dans les activités de forage et de Work-Over sur cette période.

Le chiffre d'affaires de la direction Forage a connu une augmentation de 45% en 2006, grâce notamment à la révision des tarifs appliqués et à la mise en service, au cours de cette même année, de 3 appareils de forage. Quant au prestations du Work-Over, le volume a connu une hausse de 625 millions de DA due aussi à la révision des tarifs. Malgré cette évolution globale, l'activité DTM (démontage transport montage) enregistre une légère baisse de l'ordre de 176 millions de DA, due essentiellement à des efforts sur l'activité d'exploration.

Note 1-2 : Production de l'entreprise pour elle-même

La production de l'entreprise pour elle-même concerne le montage d'appareils de forage ainsi que la rénovation des équipements. Le montant global est passé de 418 millions de DA en 2005 à 309 millions de DA en 2006, soit une baisse de 26,19%.

Note 1-3 : Produits divers

Constitué de produits financiers et d'autres produits divers (remises, ristournes, rabais obtenus et compléments de TVA). Ce poste évolue de plus de 100% entre 2005 et 2006

Note 1-4 : Produits hors exploitation

Les produits hors exploitation passent de 1.530 millions de DA en 2004 à 1.467 millions de DA en 2005, à 1.513 millions de DA en 2006. Ils se composent en grande partie des reprises sur charge des exercices antérieurs en plus des produits de cession d'investissement, des produits des exercices antérieurs et des produits exceptionnels.

Les reprises sur charge des exercices antérieurs enregistrent l'annulation des provisions des exercices précédents et les redressements des charges de production et d'exploitation.

Les produits exceptionnels comprennent les gains de change, les remboursements d'assurances et les travaux d'assainissements.

Note 2 : Les charges**Note 2-1 : Les charges d'exploitation**

Charges	En milliers de dinars		
	2004	2005	2006
Marchandises consommées	6 438	2 473	71 372
Matières et fournitures consommées	2 023 754	2 216 483	1 851 679
Services	1 283 028	1 744 214	2 592 649
Frais du personnel	3 632 282	4 133 272	5 025 482
Impôts et taxes	313 024	265 838	314 094
Frais financiers	479 966	497 839	613 568
Frais divers	48 104	96 360	65 179
Dotations aux amortissement et provisions	2 716 466	3 470 076	3 920 669
Charges d'exploitation	10 503 062	12 426 555	14 454 693

Les charges d'exploitation augmentent de plus de 18% en 2005 et de 16% en 2006 en raison de l'augmentation des comptes de charges « service » et « frais du personnel ».

Le poste « services » a enregistré un accroissement de 848 millions de DA, soit 48% par rapport à 2005. Cette hausse est principalement due, d'une part à l'augmentation du poste « loyers et charge locatives » qui atteint près de 968 millions de DA dont 64% des loyers de crédit bail (appareil de forage), et d'autre part à l'augmentation du poste « transport » qui passe de 534 millions de DA en 2005 à 594 millions de DA en 2006 dont 89 millions en « transport sur achat ».

Les « frais du personnel » représentent 35% du total des charges d'exploitation et ont enregistré une hausse de plus de 20% au cours de la dernière année. Cette augmentation est due principalement aux points suivants :

- Accroissement des effectifs de 310 agents, pour les besoins des nouveaux appareils
- Introduction de la prime de fidélité pour une valeur de 180 millions de DA
- Augmentation des salaires de 12% octroyée à partir d'octobre 2006 et la promotion de 606 agents.

Les frais financiers sont en hausse de 116 millions de dinars entre 2005 et 2006. Cette hausse a pour origine une augmentation des intérêts sur emprunt obligataire contracté en 2005, soit 259 millions de DA.

La baisse des frais divers est due en totalité à la baisse des primes d'assurances.

Les dotations aux amortissements et provisions ont connu une augmentation de près de 13%, soit une augmentation de 450 millions de DA entre 2005 et 2006. Cette évolution s'explique d'une part par le niveau important des nouveaux investissements comptabilisés au cours des deux dernières années et d'autre part au taux d'amortissement appliqués aux équipements de forage (25%) et aux camps (20%).

Note 2-2 : Les charges hors exploitation

Les charges hors exploitation ont enregistré une hausse de 82% entre 2005 et 2006. Ce poste est constitué principalement par ce qui suit :

- La dotation aux provisions pour dépréciation KHALIFA BANK : 580 millions de DA
- Pertes de change : 205 millions de DA
- Autres charges exceptionnelles : 102 millions de DA
- Provisions clients : 94 millions de DA

Note 3 : Résultats de l'exercice.

	En milliers de dinars		
	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires	12 234 630	13 071 339	16 564 817
Résultat d'exploitation	2 021 456	1 228 060	2 647 027
Résultat hors exploitation	207 295	227 697	- 744 133
Résultat brut de l'exercice	2 228 751	1 455 758	1 902 894
Résultat net de l'exercice	1 825 270	1 208 281	1 629 741

Note 3-1 : Résultat de l'exercice.

Pour l'année 2006 la société a affiché un résultat brut de 1 902 millions de DA. 85% du bénéfice est taxé au taux réduit de 12,50%, soit un impôt sur le bénéfice (IBS) de 201 millions de DA. 15% du résultat brut restant est taxé au taux normal de 25% soit un impôt de 71 millions de DA, ramenant ainsi le résultat net de l'entreprise à 1 629 millions de DA.

Le résultat net de l'exercice connaît une évolution de 35% entre 2005 et 2006 malgré une hausse significative des charges hors exploitation en 2006, engendrant ainsi une baisse du résultat hors exploitation qui passe de 277 millions de DA en 2005 à -744 millions de DA en 2006.

IV-4- Présentation et analyse des bilans :

Les bilans de l'ENAFOR pour les exercices 2004, 2005 et 2006 se présentent comme suit :

Actif (en milliers de Dinars)	2004	2005	2006
Frais préliminaires	-	-	-
Valeurs incorporelles	-	-	-
Terrains	36 268	36 268	36 268
Équipement de production	6 081 097	8 367 473	12 287 893
Équipements sociaux	467 552	429 716	382 512
Investissement en-cours	1 608 562	1 272 971	3 216 540
INVESTISSEMENT	8 193 480	10 106 428	15 923 213
Marchandises	-	-	-
Matières et fournitures	2 529 646	3 068 360	3 728 761
Produits finis	-	-	-
Déchets et rebuts	-	-	-
Stock à l'extérieur	545 861	434 780	1 026 704
Achats	-	-	-
STOCKS	3 075 508	3 503 141	4 755 465
Créances d'investissement	104 500	525 839	792 519
Autres créances d'investissement	1 869 100	1 915 268	2 474 420
Créances de stock	1 857	1 857	55 432
Créances s/assoc, et stés app.	-	4 500	74
Avances pour comptes	152 487	250 741	297 794
Avances d'exploitation	323 268	461 485	390 802
Créances sur clients	1 570 779	2 837 434	4 484 068
Disponibilités	2 396 382	4 734 734	1 476 658
Compte débiteur du passif	-	-	935
CREANCES	6 418 373	10 731 859	9 972 701
TOTAL ACTIF	17 687 360	24 341 428	30 651 379

Passif (en milliers de Dinars)	2004	2005	2006
Fonds social	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Réserves légales	270 000	400 000	400 000
Réserves réglementées	2 854 699	4 378 958	5 415 492
Réseves facultatives	21 614	132 451	133 597
Titres participatifs	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Prov. p/pertes et charges	215 560	67 862	69 912
FONDS PROPRES	9 861 873	11 479 271	12 519 001
Dettes d'investissement	1 049 152	8 000 000	12 499 276
Autres dettes d'investissement	2 797 441	1 203 887	1 125 654
Dettes de stocks	388 939	321 083	830 828
Détention pour compte	286 038	337 033	425 990
Dettes/assoc/stés app.	-	-	-
Dettes d'exploitation	1 462 330	1 774 601	1 585 938
Avances commerciales	16 315	17 273	34 952
Dettes financières	-	-	-
Comptes créditeurs actif	-	-	-
DETTES	6 000 217	11 653 877	16 502 638
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 825 270	1 208 281	1 629 741
TOTAL PASSIF	17 687 361	24 341 428	30 651 380

Note 4 : Les investissements.

Note 4-1 : les terrains

La valeur des terrains reste sans changement entre 2004 et 2006 pour un montant de 36.268 KDA.

Note 4-2 : équipements de production

Les équipements de production comprennent essentiellement le matériel et outillage, le matériel de transport et les bâtiments industriels.

Ce poste enregistre une augmentation de 38% et de 47% respectivement en 2005 et 2006. Cette évolution est due principalement à des acquisitions brutes de l'ordre de 4,5 milliards de DA en 2005 et de 7,3 milliards de DA en 2006 pour couvrir l'achat de 3 appareils de forage en 2005 (ENF 33, 34 et 35) et 4 en 2006 (ENF 36, 37, 38 et 39).

Note 4-3 : équipements sociaux

Ce poste inclut les biens et immeubles constituant l'infrastructure à caractère social de la société tels que les équipements d'habitations, les équipements de restauration, les équipements de climatisation et de froid. Entre 2005 et 2006 ce poste a connu une diminution de 47 millions de DA.

Note 4-4 : investissements en-cours

Ce poste enregistre une hausse de 150%, passant de 1.2 milliards de DA en 2005 à 3.2 milliards de DA en 2006. Cette augmentation est due principalement à la réalisation en-cours de deux (2) appareils de forage (ENF 40, 41).

Note 5 : Les stocks.

Stocks (en milliers de dinars)	2004	205	2006
Matières et fournitures	2 529 646	3 068 360	3 728 761
Stock à l'extérieur	545 861	434 780	1 026 704
STOCKS	3 075 508	3 503 141	4 755 465

L'ENAFOR étant une entreprise de prestations de services, elle ne constitue pas de stocks de produits finis par conséquent les stocks sont constitués de pièces de rechange et de consommables pour les appareils de forage et les camions et véhicules de chantiers.

Le niveau des stocks a enregistré une augmentation de l'ordre de 36% au cours de la période 2005/2006, grâce notamment à l'évolution du poste « stocks à l'extérieur » composé principalement des pièces détachées (essentiellement des stocks sous douane)

Note 6 : Les créances.**Note 6-1 : Créances d'investissement**

Les créances brutes d'investissements affichent, à la clôture de l'exercice 2006, un montant de 4.457 millions de dinars contre 3.028 millions de dinars en 2005.

Ce poste a fait l'objet de provisions pour dépréciation à hauteur de 1.190 millions de dinars en 2006 et de 586 millions de dinars en 2005. Le détail de cette rubrique pour les exercices 2004, 2005 et 2006 est le suivant :

Montant brut en milliers de Dinars	2004	2005	2006
Titres de participation	4 500	275 838	565 799
Titres de placement	100 000	250 000	250 000
Prêts	26 074	506	50 386
Avances et acomptes sur investissements	318 104	1 220 590	632 409
Cautionnements versés	1 042	2 990	1 209
Placements financiers	2 109 881	1 278 806	2 958 040
Total	2 559 601	3 028 730	4 457 843

- Les titres de participation pour l'exercice 2006 représentent la participation d'ENAFOR dans les entreprises suivantes

- ENAFOR LLC : une filiale de droit omanais a été créée en date du 29/08/05, avec un capital de social de 1.630.000 US\$ soit 121,6 millions de DA. La société est détenue à 70% par ENAFOR. Une provision de 23,28 millions de dinars & a été constaté en 2006 sur ce titre de placement.
 - MS & IS : un jointe venture dénommé « Machine Shop & Instruments Services » créé avec Weatherford, pour un montant de 154,16 Millions de DA.
 - SOPREP : la participation est de 6 millions de DA dans une entreprise de relation publiques et de services.
 - FORAQUA : la participation est de 283,9 millions de DA
- Les titres de placements représentent un montant de 250 millions de DA répartis entre des titres d'Air Algérie pour un montant de 100 millions de DA et les titres de Sonelgaz pour un montant de 150 millions de DA.
 - Le poste prêt passe de 507 KDA à 50.387 KDA, d'une part on constate une baisse des prêts au personnel passant ainsi de 506 KDA en 2005 à 386 KDA en 2006, mais d'une autre part on constate une hausse significative enregistrée dans le compte « prêts octroyés au profit de la direction des œuvres sociales » (DOS) pour un montant de 50 millions de DA remboursables en deux tranches de 25 millions chacune en 2007 et 2008.
 - Le poste avances aux fournisseurs d'investissements passe de 1.222 millions de DA en 2005 à 632 millions de DA en 2006. Cette baisse est due principalement à la baisse du solde du compte avances accordées à la société « National Oil Well » pour l'acquisition d'appareils de forage (ENF 40 et 41). L'autre partie du solde est composée comme suit :
 - Un montant de 84 millions de DA au profit des douanes de Mostaganem
 - Un montant de 184 millions de DA pour des cabines sahariennes (BABA ALI)
 - Un montant de 20 millions de DA repartis entre d'autres fournisseurs.
 - Pour les placements financiers, 1.166 millions de dinars ont été placé par l'entreprise en 2002 auprès d'El-Khalifa Bank. La convention de placement a été reconduite en 2003 pour une durée de 270 jours. En contrepartie, l'entreprise avait négocié et contracté auprès de cette même banque, un crédit de 700 millions de dinars rémunéré à un taux de 5,75%, le solde de ce crédit est de 580 millions de dinars. La liquidation de cette banque a conduit l'entreprise à constituer une provision pour dépréciation des créances d'investissements pour la totalité du placement et le solde des avoirs. le reste des placements financiers sont des placements en dollar US placés auprès de la BEA pour un montant de 1.790 millions de DA.

Note 6-2 : Créances de stocks

Le détail des créances de stocks pour les exercices 2004, 2005 et 2006 est le suivant :

Montant brut en milliers de dinars	2004	2005	2006
Consignations versées	1 857	1 857	1 857
Remises à obtenir	41 931	66 823	53 574
Total	43 788	68 680	55 431

Ce poste contient les consignations versées (essentiellement pour les bouteilles de gaz industriel « ENGI » et de gaz médical) et les remises à obtenir. Le solde du poste remises à obtenir ne représente pas à proprement parler de remises à obtenir des fournisseurs. Il s'agit de manquants sur réceptions et matériels manquants non conformes aux commandes. Le solde est supporté par un état établi par la direction des approvisionnements. La procédure de saisine des fournisseurs est exécutée et des relances régulières sont faites pour la réparation des préjudices.

Les manquants sur réception et matériels non conformes aux commandes sont provisionnés à 100%.

Note 6-3 : Créances clients

Les créances clients présentent un montant de 4.661 millions de dinars en 2006. Elles ont fait l'objet de provision pour dépréciation de 177 millions de dinars soit une valeur nette de 4.484 millions de dinars.

Montant brut en milliers de dinars	2004	2005	2006
Clients	614 993	2 920 129	4 589 364
Intérêts échus sur placements	3 852	-	-
Factures à établir	1 032 955	-	71 766
Total	1 651 800	2 920 129	4 661 130

En 2006, les créances clients s'élèvent à 4.484 millions de DA en valeur nette, soit une augmentation de 58% par rapport à l'exercice précédent; par ailleurs le recouvrement d'une grande partie de ces créances a eu lieu début février 2007

Note 6-4: Les disponibilités

Les disponibilités de l'entreprise sont détenues dans les comptes ci-après :

Montant brut en milliers de dinars	2004	2005	2006
Comptes Bancaires	2 255 923	4 681 674	1 041 455
Caisses	192	-	626
Régies et Accréditifs	141 893	53 060	434 577
Total	2 398 008	4 734 734	1 476 658

Le niveau de trésorerie s'établit à 4.737 millions de DA en 2005 suite à la réception en compte des fonds de l'emprunt obligataire en décembre 2005. Au cours de l'année 2006, les disponibilités baissent de 77% en raison de l'importance du programme d'investissement.

Les comptes libellés en devises ont fait l'objet d'actualisation de leur solde au dernier cours connu de leur monnaie de compte.

Les avoirs en espèces détenus par l'entreprise sont consignés dans des arrêtés de caisse dûment établis.

Les fonds de roulement (régies) font l'objet de confirmation de solde par des procès verbaux signés par les chefs de chantier.

Note 7 : Les fonds propres

En milliers de dinars	2004	2005	2006
Capital social	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Réserves	3 146 313	4 911 409	5 949 089
Titres participatifs	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Prov p/pertes et charges	215 560	67 862	69 912
FONDS PROPRES	9 861 873	11 479 271	12 519 001

Les fonds propres ont connu une augmentation conséquente au cours de ces dernières années (16% en 2005 et 9% en 2006) pour atteindre 12.519 millions de DA en 2006, la variation s'explique en grande partie par une politique d'affectation systématique des résultats en réserves (plus de 95% du résultat de l'exercice 2005).

Note 7-1 : Capital social

Totalement souscrit et libéré, le capital social de la société s'élève à 4.000.000.000 de DA. La dernière augmentation du capital date de 2002, année où le capital social a été augmenté de 660.000.000 DA pour le porter à 4.000.000.000 DA par incorporation des réserves.

Note 7-2 : Réserves légales

Depuis 2005, les réserves légales représentent 400 millions de DA, soit 10% du capital social d'ENAFOR, atteignant ainsi le seuil légal.

Note 7-3 : Autres réserves

Il s'agit des réserves réglementées et des réserves facultatives.

En 2006 un prélèvement de 120 million DA a été effectué sur les réserves facultatives, représentant 3 mensualités (octobre, novembre, décembre) dans le cadre de l'application de la résolution n°2 de l'AGO de 02/05/2006 qui décide d'un prélèvement d'un montant de 400 million DA du poste réserves facultatives au titre de règlement pour compte ENAFOR au profit de la SGP INDJAB, et ce dans le cadre de la convention ENAFOR / Holding SPP Spa n°03/06 de décembre 2006, sur la base de 10 mensualités égales d'un montant de 40.000 KDA.

Note 7-4 : Titres participatifs

Les titres participatifs d'un montant de 2.500.000 KDA sont le résultat du renforcement des fonds propres de l'entreprise en 2002, par la transformation d'une grande partie de la dette SONATRACH en titres participatifs. Cette décision a été concrétisée par la signature d'une convention entre SONATRACH et ENAFOR.

Note 7-5 : Provisions pour pertes et charges

Les provisions pour pertes et charges sont constituées comme suit :

En milliers de Dinars	2004	2005	2006
Contentieux entreprise/salariés	4.186	67.862	69.911
Contentieux entreprise/administrations	211.374	-	-
Total	215.560	67.862	69.911

Ce poste enregistre les provisions pour pertes et charges destinées à faire face à des charges que les événements en cours rendent probables.

Les provisions pour litiges sociaux couvrent les risques relatifs aux litiges et contentieux opposant l'entreprise à certains salariés en rupture de contrat de travail.

Note 8 : Les dettes

L'endettement de la société a augmenté en 2006 de 42% par rapport à 2005. Ces fluctuations proviennent essentiellement des dettes d'investissements.

Note 8-1- Les Dettes d'Investissements

En milliers de dinars	2004	2005	2006
Emprunts obligataires	-	8 000 000	8 000 000
Emprunts bancaires	2 537 958	714 600	5 113 742
Crédits d'investissements	959 512	1 869	5 604
Autres emprunts	174 000	264 000	264 000
Fournisseurs retenues de garantie	85 003	222 721	241 584
Consignation à rembourser	120	695	-
Autres dettes d'investissement	90 000	-	-
TOTAL	3 846 593	9 203 885	13 624 930

Les dettes d'investissement ont augmenté de 139% entre 2004 et 2005 suite à la réalisation d'une émission obligataire de 8.000 millions de DA en date du 11/12/2005 selon les modalités suivantes :

- Une première tranche de 4.080 millions de DA au taux annuel de 3% remboursable sur 5 ans en date du 11/12/2010

- Une deuxième tranche de 3.920 millions de DA au taux annuel de 3,5% remboursable sur 6 ans en date du 11/12/2011.

Entre 2005 et 2006 le poste emprunts bancaires passe de 714.600 KDA à 5.113.742 KDA suite à la concrétisation d'un contrat de prêt avec une banque locale pour un montant de 4.499.274 KDA sur une durée de 5 ans dont une année de différé.

Le poste crédit d'investissements passe de 959.512 KDA en 2004 à 5.604 KDA en 2006 suite au remboursement d'une dette de 670.958 KDA directement lié à l'acquisition d'appareils de forage (National Oil Well).

Le poste « autres emprunts » reste stable entre 2005 et 2006 avec un solde de 264.000 KDA. Ce montant représente une dette envers le Trésor ainsi qu'une contribution au fonds autonome. La dette globale a été rachetée par la Sonatrach et doit être remboursée par ENAFOR à la maison mère en 2006.

Note 8-2- détention pour compte :

Le poste enregistre une évolution de 26% entre 2005 et 2006 passant ainsi de 337.032 KDA à 425.989 KDA, cette augmentation est due en grande partie à l'évolution des postes TVA encaissée et œuvres sociales entreprise.

Note 8-3- Les dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation se rapportent principalement aux charges fiscales, sociales, salariales, assurances, services et charges financières.

En milliers de dinars	2004	2005	2006
Créditeurs de services	229 549	356 034	379 670
Personnel	374 499	691 291	589 585
Impôts d'exploitation dus	462 448	264 652	320 680
Créditeurs de frais financiers	278 624	401 340	223 377
Organismes sociaux	117 209	61 283	72 626
TOTAL	1 462 329	1 774 601	1 585 938

Le poste dettes d'exploitation enregistre une baisse entre 2005 et 2006 de l'ordre de 11%. Cette diminution est principalement liée à une baisse au niveau du poste Créditeurs de frais financiers qui passe de 401.340 KDA en 2005 à 223.377 KDA en 2006

Note 8-4 : Tableau des dettes par degré d'exigibilité

Les dettes ENAFOR au 31/12/2006 se répartissent, par degré d'exigibilité, comme suit:

En milliers de dinars	Moins d'1 an	Entre 1 et 7 ans	Plus de 7 ans	Totaux
Dettes d'investissements	1 125 655	12 499 275		13 624 930
Dettes de stocks	830 828			830 828
Détention pour compte	425 990			425 990
Dettes assoc. & Stés appar.	0			0
Dettes d'exploitation	1 585 938			1 585 938
Avances commerciales	34 952			34 952
Total	4 003 363	12 499 275	0	16 502 638

Note 9 : Évolution des principaux paramètres financiers :**Note 9-1- Structure financières :**

La structure financière de l'ENAFOR pour les exercices 2004, 2005 et 2006 se présente comme suite :

En milliers de dinars	2004	2005	2006
Fonds propres	9 861 873	11 479 271	12 519 001
Résultats nets	1 825 270	1 208 281	1 629 741
Total fonds propres	11 687 144	12 687 551	14 148 742
Dettes moyen et long terme (DLMT)	1 049 152	8 000 000	12 499 276
Total DMLT	1 049 152	8 000 000	12 499 276
DMLT/Fonds Propres	9%	63%	88%
Capitaux permanents	12 736 296	20 687 551	26 648 018
Fonds propres/capitaux permanents	92%	61%	53%
Immobilisations	8 297 980	10 636 767	16 715 807
Fonds de roulement	4 438 316	10 050 784	9 932 211
Besoin en fonds de roulement	2 041 934	5 316 049	8 455 553
Besoins de trésorerie	-2 396 382	- 4 734 735	-1 476 658
Marge d'endettement	10 637 992	4 687 552	1 649 466
Marge d'endettement résiduelle	10 600 000	4 600 000	1 600 000
Cash-flow Brut	4 945 216	4 925 833	5 823 564
Cash-flow Net	4 541 736	4 678 356	5 550 410

La structure financière de l'ENAFOR est en progression continue. Le fonds de roulement passe de 4,4 milliards de DA en 2004 à 10,05 milliards de DA en 2005 suite à l'émission d'obligations en décembre 2005. Les fonds collectés suite à cette opération ont été utilisés pour financer le programme d'investissement (acquisitions d'appareils de forage) pour la période 2006-2007, d'où une nette évolution des actifs immobilisés qui passent de 8 milliards DA à 16 milliards DA entre 2004 et

2006, ainsi qu'une nette progression des capitaux permanents qui atteignent 26,6 milliards de dinars en 2006.

Note 9-2- Principaux ratios :

Intitulé	Désignation	2004	2005	2006
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/ Capitaux permanents	12,02%	5,94%	9,93%
	Résultat d'exploitation/ Chiffre d'affaires	12,33%	9,10%	15,69%
	Résultat d'exploitation/ Production de l'exercice	12,52%	9,41%	16,05%
Rentabilité financière	résultat net/fonds propres	15,62%	9,52%	11,52%
Productivité	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	74,72%	73,36%	75,46%
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/ fonds propres	8,98%	63,05%	88,34%
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/ DMLT	4,33	0,58	0,44
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/ Dette à court terme	0,52	2,23	1,86
Poids des intérêts	Frais financiers/ chiffre d'affaires	4,25%	3,69%	3,64%

IV-5- Tableau d'affectation des résultats :

Les résultats des cinq derniers exercices (2002, 2003, 2004, 2005 et 2006) ont été affectés par l'Assemblée Générale de l'ENAFOR (pour chaque exercice), réunie en sessions ordinaires conformément à la réglementation en vigueur, comme suit :

En milliers de Dinars					
RESULTAT A REPARTIR	2002	2003	2004	2005	2006
1-Résultat en instance d'affectation					
2-Résultat de l'exercice	1 385 452	1 113 872	1 825 270	1 208 281	1 629 741
TOTAUX	1 385 452	1 113 872	1 825 270	1 208 281	1 629 741
AFFECTATIONS					
3- Augmentation des réserves	1 335 346	1 063 697	1 765 095	1 157 681	1 579 741
<i>Réserve légale</i>	106 929	130 071	130 000		
<i>Réserves réglementées</i>	1 219 591	920 838	1 524 258	1 036 535	1 413 270
<i>Réserves facultatives</i>	8 826	12 788	110 837	121 146*	166 471
4- Dividendes	50 000	50 000	60 000	50 000	50 000
5- Tantièmes	105	175	175	600	-
6- Résultat en instance d'affectation					
TOTAUX	1 385 451	1 113 872	1 825 270	1 208 281	1 629 741

* cf note 7-3

IV-6- Tableau des Emplois et des Ressources :

Emplois	2004	2005	2006
Investissements	5 735 133	5 385 171	9 749 223
Placement Financiers	104 500	425 839	289 960
Dividendes	50 000	60 000	50 000
Règlement pour Compte SH (SGP INDJAB)			120 000
Remboursement Emprunts	396 731	5 175 567	242 566
Augmentation Fonds de Roulement	-	5 612 468	-
TOTAL EMPLOIS	6 286 364	16 659 045	10 451 749

Ressources	2004	2005	2006
<i>Résultat net</i>	<i>1 825 270</i>	<i>1 208 281</i>	<i>1 629 741</i>
<i>Dotations aux Amortissement</i>	<i>2 716 466</i>	<i>3 470 076</i>	<i>3 920 669</i>
Capacité d'Autofinancement	4 541 736	4 678 356	5 550 410
Cession d'Investissement	507 680	97 858	278 990
Cession Placement Financier			4 500
Nouveaux Emprunts	829 866	11 882 831	4 499 275
Diminution Fonds de Roulement	407 082		118 573
TOTAL RESSOURCES	6 286 364	16 659 045	10 451 749

L'explication de la variation du fonds de roulement net global par les éléments d'exploitation est donnée dans le tableau suivant :

En milliers de Dinars	2003	2004	2005	2006
STOCKS	1 826 753	3 075 508	3 503 141	4 755 465
Autres Créances d'investissement	1 440 141	1 869 100	1 915 268	2 474 420
Créances de stock	1 857	1 857	1 857	55 432
Avances pour comptes	149 159	152 487	250 741	297 794
Avances d'exploitation	251 001	323 268	461 485	390 802
Créances sur clients	2 495 240	1 570 779	2 837 434	4 484 068
Compte débiteur du passif	1 903	-	-	935
CREANCES	4 339 301	3 917 491	5 466 785	7 703 449
Actif Circulant	6 166 054	6 992 999	8 969 926	12 458 915
Autres dettes d'investissement	918 774	2 797 441	1 203 887	1 125 654
Dettes de Stocks	179 024	388 939	321 083	830 828
Détention pour compte	242 795	286 038	337 033	425 990
Dettes d'exploitation	1 221 758	1 462 330	1 774 601	1 585 938
Avances commerciales	58 990	16 315	17 273	34 952
Passif Circulant	2 621 341	4 951 065	3 653 877	4 003 362
Trésorerie	1 300 685	2 396 382	4 734 734	1 476 658
Fonds de Roulement	4 845 398	4 438 316	10 050 784	9 932 211

Variations (En KDA)	2004/2003	2005/2004	2006/2005
STOCKS	1 248 755	427 633	1 252 325
Autres Créances d'investissement	428 959	46 168	559 151
Créances de stock			53 575
Avances pour comptes	3 328	98 254	47 053
Avances d'exploitation	72 267	138 217	- 70 683
Créances sur clients	- 924 461	1 266 655	1 646 633
Compte débiteur du passif	- 1 903		935
CREANCES	- 421 810	1 549 294	2 236 664
Actif Circulant	826 945	1 976 927	3 488 989
Autres dettes d'investissement	1 878 667	- 1 593 554	- 78 233
Dettes de Stocks	209 915	-67 856	509 745
Détention pour compte	43 243	50 995	88 957
Dettes d'exploitation	240 572	312 270	- 188 663
Avances commerciales	- 42 675	958	17 679
Passif Circulant	2 329 724	- 1 297 188	349 485
Trésorerie	1 095 697	2 338 352	-3 258 076
Fonds de Roulement	- 407 082	5 612 468	-118 573

IV-7- Tableau des Filiales et Participations :

Filiale et Participation	Capital (KDA)	Reserves et reports à nouveau avant affectation des résultats	Fraction du Capital détenu	Valeur Comptables des Titres détenus en KDA	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des Cautions et Avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes en KDA	Résultat net en KDA	Dividendes encaissés par la société
--------------------------	---------------	---	----------------------------	---	---	--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------	-------------------------------------

FILIALES DONT PLUS DE 50% DU CAPITAL EST DETENU PAR ENAFOR

ENAFOR-LLC ⁽¹⁾	173.826		70 %	121.679			0 KDA	-24.101 KDA	
AQUAFOR ⁽²⁾			51%	283.960			0 KDA	-23.275 KDA	

PARTICIPATION INFÉRIEURE OU ÉGALE À 50% DU CAPITAL DETENU PAR ENAFOR

MSIS			49%	154.160			0 KDA	0 KDA	
SOPREP	100.000		6%	6.000			0 KDA	0 KDA	

(1) : 1 Rial Omanais = 191,355 DA au 31/12/2006.

(2) Du 01/05/2006 au 31/12/2006

CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE

V-1-Les Organes d'administration et de direction de ENAFOR :

V-1-1- L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée des représentants de l'actionnaire, à savoir:

- M. MELLOUK Ahmed, Président
- M. BENNOUR Mohamed, secrétaire.
- Mme ASSELAH Malika, premier assesseur
- M. BOUCHAOUR Mouloud deuxième assesseur

Elle est présidée par le représentant du Holding Sonatrach - Services Pétroliers.

V-1-2- Le Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

- des représentants du holding Sonatrach - Services Pétroliers
- des représentants de la société ENAFOR Spa dont le Président Directeur Général
- deux (02) représentants des travailleurs ENAFOR

Le Conseil d'Administration est présidé par le Président Directeur Général de ENAFOR. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'AGO. La durée du mandat est fixée à six (06) années renouvelables par tiers (1/3) tous les deux ans. Le Conseil d'Administration se réunit, sur convocation de son président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou à la demande d'un tiers de ses membres. Le conseil d'administration établit le règlement intérieur de la société, il examine et approuve notamment :

- Les dépenses générales et les budgets
- Les états financiers de la société
- Les projets de contrats d'association
- Les concours bancaires et financiers
- Les projets de création de société
- Prises de participation et placements financiers

Le Conseil d'Administration a comme rôle de représenter la société devant les tiers et veille à ce que l'ENAFOR Spa exerce les activités concourant à la réalisation de son objet social dans le strict respect des lois et réglementations.

V-2- Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des cadres dirigeants :

- a. L'Assemblée Générale de l'ENAFOR en date du 13 mars 2007 a fixé le jeton de présence pour chaque réunion du Conseil d'Administration à 10 000 dinars brut, par membre et par réunion.
- b. Le montant total de la rémunération des cadres dirigeants d'ENAFOR s'élève à 25.976.382,61 dinars pour l'exercice 2006.

V-3- Noms et prénoms des membres du Conseil d'Administration et les principaux cadres dirigeants :**V-3-1- Membres du Conseil d'Administration :**

NOM	Prénom	Fonction	Institution représentée
BENNOUR	Mohamed	Président	ENAFOR Spa
DJEBLI	Ahmed	Membre	Sonatrach
SIMOHAMED	Rachid	Membre	Sonatrach
BOUZID	Hakim	Membre	Sonatrach
BENCHERIF	Djaouid	Membre	Sonatrach
ASSELAH	Malika	Membre	Sonatrach
BOUCHAOUR	Mouloud	Membre	ENAFOR Spa
LAOUADI	Nasreddine	Membre	ENAFOR Spa

V-3-2- Cadres dirigeants :

NOM	Prénom	Fonction	Prise de Fonction
BENNOUR	Mohamed	Président Directeur Général	2006
MAMOU	Mohamed	DGA/Logistique	1999
BELHOUARI	Mohamed	Directeur Ressources Humaines	2006
BOUKHAROUBA	Abdelouahab	Directeur Technologie de l'Information	1999
HADJADJ	Sebti	Directeur Work-Over	1999
BOUKHRISSA	Rabah	Directeur Maintenance	2001
EL-HACHEMI	Ahmed	Directeur Études & Engineering	2000
BELABDI	Kader	Directeur Approvisionnement	2003
KHALOUATI	Abdeldjelil	Directeur Moyens Communs	2006
KHALIDI	Djamel	Directeur planification	2006
BOURENANE	Mohamed	Directeur Transport	2000
DIBOUNE	Mustapha	Directeur Forage	2000
SLIMANI	Yacine	Directeur Finances & Comptabilité	2001
ZOUBIRI	Abdelkader	Directeur Marketing	2003
BOUAROUA	Lekhmissi	Directeur HSE	2003

V-4- Politique de Communication :

ENAFOR dispose d'une structure communication et écoute client (cellule chargée de la communication interne et externe), dont les coordonnées sont ci-après :

- **Responsable** : M. ALLAOUNIA Salim
- **Tél / Fax** : 029.73.55.54

Dans le cadre de la communication à l'extérieur, l'ENAFOR participe à des rencontres en Algérie et à l'étranger. A ce titre, l'Entreprise est présentée par les supports d'information ci-après :

- Prospectus et CD-ROM
- Pages publicitaires et publi-reportages insérés dans des revues spécialisées algériennes et étrangères.

ENAFOR dispose également d'un site Web <http://www.ENAFOR.com> sur lequel des informations à caractère public sont disponibles.

Sur le plan interne ENAFOR diffuse une publication trimestrielle : **"ENAFOR journal"**

Pour informer les investisseurs sur son emprunt obligataire, ENAFOR envisage d'utiliser, entre autres, les supports de communication et d'information suivants :

- Placards publicitaires dans les journaux
- Journal ENAFOR
- Revues spécialisées
- Son site Web.
- Le site de la COSOB : <http://www.cosob.org>

V-5- Contrôle externe de la société :

Le contrôle externe est exercé par des commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale pour une période de 3 ans renouvelable une fois.

Actuellement, deux (02) commissaires aux comptes auditent la société :

Nom et Prénom : BOUIADJRA Mohamed Rachid
Adresse : Cité Saïd Hamdine, Alger

Qualité : commissaire aux comptes
Durée du mandat : 3 ans pour les exercices 2007/2009

Nom et Prénom : SAARI Mohamed
Adresse : 18 Rue Chahid Menouar,
 Eucalyptus, Blida
Qualité : commissaire aux comptes
Durée du mandat : 3 ans pour les exercices 2007/2009

CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION

VI-1- Évolution récente :

VI-1-1- Situation de la production au 30 juin 2007:

Sur le plan physique et comptable, la situation de l'ENAFOR au 30 juin 2007 est présentée dans les tableaux suivants :

VI-1-1-1- Production:

	2 ^{ème} trim 2006	cumul fin juin 2006	2 ^{ème} trim 2007	cumul fin juin 2007
Mètres Forés (m)	50 980	103 891	74 246	137 056
Développement	36 269	74 685	49 489	86 267
Exploration	14 711	29 206	24 757	50 789
Mois/Appareils (MA)	71,09	144,06	75,21	147,45
Développement	25,52	49,16	25,19	51,57
Exploration	15,15	34,18	21,79	41,49
Work-Over	30,42	60,72	28,23	54,39
Profondeur Moyenne (m)	3 138	3 141	3 228	
Rendement (m/MA)	2 183	4 779	3 101	2 897
Développement	1421	3 046	1 965	1 673
Exploration	762	1 733	1136	1224
Puits Terminés	41	55	23	40
Huile	40	54	17	34
Gaz	1	1	6	6
Abandonné				
Capacité de Production	29,92	57,92	36,66	35,74
<i>En activité</i>	29,92	57,92	32,6	29,68
Développement	12,03	21,22	12,21	12,35
Exploration	6	13	9,54	5,23
Work-Over	11,89	23,7	10,85	12,1
<i>En hors activité</i>	0	0	4,06	6,06
Dont rénovation	0	0	4,06	6,06

VI-1-1-2- Dépenses d'Investissements :

En milliers de dinars	2 ^{ème} trim 2006	cumul fin juin 2006	2 ^{ème} trim 2007	Cumul fin juin 2007
Investissements Locaux	697 196	715 973	38 673	152 948
Renouvellement d'équipements	697 196	715 973	37 661	93 094
Aménagement et extension d'infrastructures	0	0	1 012	59 854
Investissements étrangers	696 106	1 208 387	803 432	2 140 390
TOTAUX	1 393 302	1 924 360	842 105	2 293 338

VI-1-1-3- Agrégats de production :

En milliers de dinars	2 ^{ème} trim 2006	Cumul fin Juin 2006	2 ^{ème} trim 2007	Cumul fin juin 2007
Chiffres d'affaires	3 774 132	7 526 040	4 138 460	8 391 815
Valeur ajoutée	3 107 986	6 253 945	3 221 223	6 709 659
Frais de personnel	1 161 077	2 140 265	1 310 435	2 808 441
Frais financiers	8 539	27 475	207 541	343 040
Trésorerie		2 659 264		4 453 804

VI-1-1-4- Compte d'exploitation et bilans provisoires :

Les tableaux des comptes de résultats et les bilans provisoire au 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

En milliers de DA ¹	MONTANT DEBIT	MONTANT CREDIT
Ventes de marchandises		119 737
Marchandises consommées	84 692	
MARGE BRUTE		35 045
Production vendue		
Production stockée		
Production de l'Entreprise pour elle-même		647 008
Prestations fournies		17 910 442
Transfert de charges de production		228 101
Matières et fournitures consommées	2 216 214	
Services	3 243 600	
VALEUR AJOUTEE		13 360 782
Produits divers		54 843
Transfert de charges d'exploitation		87 717
Frais de personnel	5 930 165	
Impôts et taxes	421 042	
Frais financiers	656 897	
Frais divers	97 497	
Dotations aux amortissements et provisions	4 753 040	
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 644 701
Produits hors exploitation		1 829 815
Charges hors exploitation	1 548 756	
RESULTATS HORS EXPLOIT		281 059
RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE		1 925 760
IMPOTS SUR LES BENEFICES	266 418	
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 659 342

¹ Ces états financiers sont une situation estimée. Ils ne sont pas encore audités par les commissaires au comptes de l'entreprise, ni approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de PENAFOR

Actif (en KDA)²	Montant net	Passif (en KDA)	Montant
Frais préliminaires		Fonds social	14 800 000
Valeurs incorporelles	247 896	Primes d'apports	
Terrains	36 268	Réserves	7 224 176
Equipement de production	22 504 594	Titres de participation à émettre	2 500 000
Equipement sociaux	402 750	Résultat en inst d'affectation	
Investissement en cours	3 536 121	Provisions p/pertes et charges	72 429
INVESTISSEMENTS	26 727 629	FONDS PROPRES	24 596 604
Marchandises		Dettes d'investissements	14 255 793
Matières & Fournitures	4 295 038	Dettes de stocks	1 141 982
Produits semis ouvrés		Détention pour compte	472 869
Produits et travaux en cours		Dettes envers assoc et stés app	
Produits finis		Dettes d'exploitation	2 684 181
Déchets et rebuts		Avances commerciales	18 682
Stocks à l'extérieur	1 172 314	Dettes financières	
		Comptes créditeurs de l'actif	385
STOCKS	5 467 352	DETTES	18 573 892
Créances d'investissements	4 482 032		
Créances de stocks	1 857		
Créances s/associés & Stés app	92 638		
Avances pour comptes	306 807		
Avances d'exploitation	277 964		
Créances sur clients	2 732 312		
Disponibilités	4 732 552		
Comptes Débiteurs du passif	8 696		
CREANCES	12 634 857	Résultat de l'exercice	1 659 342
TOTAL ACTIF	44 829 838	TOTAL PASSIF	44 829 838

² Ces états financiers sont une situation estimée. Ils ne sont pas encore audités par les commissaires au comptes de l'entreprise, ni approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de l'ENAFOR

VI-2- But de l'émission et perspectives d'avenir :

Depuis l'avènement des réformes économiques et l'ouverture du marché pétrolier aux investissements et aux contractants de forage étrangers, l'ENAFOR a défini une stratégie basée sur la réhabilitation et la remise aux standards internationaux de son parc d'appareils, des infrastructures pétrolières notamment, et des moyens qui leur sont liés, par des actions de rénovation/modernisation et/ou de renouvellement. Le montant global des investissements prévus durant la période 2008-2013 est de 17,8 milliards de dinars, soit près de 261 millions de dollars. Le forage et le work-over se verront consacrer 62% du programme des investissements. En dehors des acquisitions d'appareils de forage qui feront l'objet d'un financement externe, le reste du programme sera autofinancé.

VI-2-1- Le marché :

Au plan de son développement, les perspectives prometteuses en matière de marché que procurent les contrats d'association et la reprise d'activité, notamment du work-over dont la demande est en forte croissance, permettront à l'ENAFOR de décrocher de nouveaux contrats et placer en conséquence d'autres appareils.

Les marchés extérieurs constitueront également une des préoccupations de l'ENAFOR et ce dans le but de conforter son plan de charge. Les prévisions d'activités pour le compte de SONATRACH occuperont 70% des capacités. Les 30% des capacités restantes seront placées au profit des sociétés étrangères (associés de Sonatrach).

VI-2-2- Les orientations :

La stratégie de l'entreprise pour les cinq prochaines années se fonde sur un environnement socio-économique de plus en plus concurrentiel. Le marché algérien est d'ores et déjà ouvert aux sociétés étrangères et de nouvelles dispositions en matière de passation de marchés régissent le secteur des hydrocarbures (appels d'offres) ce qui se traduit par des changements profonds des règles commerciales.

Le plan d'action adopté est le suivant :

- Poursuite du programme de mise à niveau, modernisation et fiabilisation de l'outil de production : échange standard, revamping, re-certification et renouvellement d'amélioration ;
- Adaptation de l'outil de production aux besoins et exigences des clients (haute pression – haute température) ;
- Modernisation et amélioration de la gestion : assainissement de la gestion des stocks et mise en œuvre de la GED (Gestion Electronique des Documents) ;
- Amélioration des conditions de vie et de travail : renouvellement et extension des infrastructures d'hébergement-restauration ; renouvellement des camps de vie, réaménagement des magasins centraux ;
- Sécurisation des installations (télésurveillance, réfection des réseaux électriques et anti-incendie) ;
- Préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs et protection de l'environnement ;

- Rajeunissement du personnel et amélioration du niveau de qualification par le recrutement de jeunes universitaires.

VI-2-3- Programme d'investissement :

Le programme d'investissement de l'ENAFOR sur l'horizon 2008-2013 vise à préserver les capacités opérationnelles de l'entreprise, à augmenter la fiabilité des appareils de forage par la réduction du NPT (Non Productive Time) et à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel. Ce programme d'un montant total de 17,8 milliards de dinars portera principalement sur :

- L'acquisition d'équipements et matériels de renouvellement et d'échange standard pour les appareils de forage et de work-over ;
- Le renouvellement de trois camps de forage et de la flotte DTM ;
- La construction d'un magasin central et le réaménagement des magasins actuels ;
- L'aménagement de la base vie work-over et l'extension de la base vie du 1er Mai en préfabriqué ;
- La sécurisation des installations
- Le montage d'un joint-venture forage avec Schlumberger.

En milliers de dinars	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-2013
Forage	1 528 242	1 086 639	678 847	621 210	687 236	687 236	5 289 410
Work over	720 984	793 730	1 260 529	1 297 949	1 155 403	1 155 403	6 383 998
Transport	1 089 069	591 353	438 825	384 257	234 833	234 833	2 973 170
Logistique & Soutien	577 022	747 600	593 900	317 820	131 500	131 500	2 499 342
Système de gestion	157 000	76 500	21 500	21 500	21 500	21 500	319 500
Autres	90 131	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	270 131
Total	4 162 448	3 331 822	3 029 601	2 678 736	2 266 472	2 266 472	17 735 551

Le financement du programme d'investissement est basé en large part sur l'autofinancement rendu possible grâce aux cash-flows dégagés et aux ressources du fonds de roulement disponibles.

VI-2-4- Perspectives d'avenir :

Le business plan de 2008-2013 est construit sur une base conservatrice qui tend à maximiser les charges et minimiser les produits. Il est établi à titre indicatif de la capacité de remboursement de l'emprunt obligataire ainsi que tous les engagements de l'ENAFOR.

Le plan de financement des investissements de l'entreprise sur l'horizon 2008-2013 se présente comme suit :

Emplois (en milliers de dinars)	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Investissements	4 162 448	3 331 822	3 029 602	2 678 736	2 266 471	2 266 471
Dividendes	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Remboursement emprunts	1 124 819	1 124 819	5 204 819	5 044 819		
<i>Remboursement emprunt obligataire</i>						6 000 000
Augmentation fonds de roulement	6 390 793	1 742 199			3 416 189	
TOTAL EMPLOIS	11 728 060	6 248 840	8 284 421	7 773 555	5 732 660	8 316 471

Ressources (en milliers de dinars)	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Résultat net</i>	<i>601 060</i>	<i>1 321 840</i>	<i>1 585 060</i>	<i>2 824 080</i>	<i>2 757 660</i>	<i>2 911 000</i>
<i>Dotations aux Amortissement</i>	<i>5 127 000</i>	<i>4 927 000</i>	<i>4 109 000</i>	<i>3 022 000</i>	<i>2 975 000</i>	<i>2 975 000</i>
Capacité d'autofinancement	5 728 060	6 248 840	5 694 060	5 846 080	5 732 660	5 886 000
Cession placement financier			100 000	150 000		
<i>Emprunt obligataire</i>	<i>6 000 000</i>					
Diminution fonds de roulement			2 490 361	1 777 475	-	2 430 471
TOTAL RESSOURCES	11 728 060	6 248 840	8 284 421	7 773 555	5 732 660	8 316 471

Les principaux agrégats financiers de l'entreprise évolueront comme suit.

En milliers de dinars	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fonds propres	26 205 946	26 757 006	28 028 846	29 563 906	32 337 986	35 045 646
Résultats nets	601 060	1 321 840	1 585 060	2 824 080	2 757 660	2 911 000
Total fonds propres	26 807 006	28 078 846	29 613 906	32 387 986	35 095 646	37 956 646
Dettes MLT	11 374 457	10 249 638	5 044 819	0	0	0
Emprunt obligataire	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
Total DMLT	17 374 457	16 249 638	11 044 819	6 000 000	6 000 000	0
DMLT/fonds propres	65%	58%	37%	19%	17%	0%
Capitaux permanents	44 181 463	44 328 484	40 658 725	38 387 986	41 095 646	37 956 646
Fonds propres/capitaux permanents	61%	63%	73%	84%	85%	100%
Immobilisations	26 579 558	24 984 380	23 804 982	23 311 718	22 603 189	21 894 660
Fonds de roulement	17 601 905	19 344 104	16 853 744	15 076 269	18 492 458	16 061 987
Besoin en fonds de roulement	7 280 813	7 376 897	7 517 642	6 834 299	7 163 584	7 380 278
Besoins de trésorerie	-10 321 093	-11 967 207	-9 336 102	-8 241 969	-11 328 874	-8 681 709
Marge d'endettement	9 432 550	11 829 209	18 569 088	26 387 987	29 095 647	37 956 647
Marge d'endettement résiduelle	9 400 000	11 800 000	18 500 000	26 300 000	29 000 000	37 900 000
Cash-flow Brut	5 860 000	6 539 000	6 042 000	6 466 000	6 338 000	6 525 000
Cash-flow Net	5 728 060	6 248 840	5 694 060	5 846 080	5 732 660	5 886 000

Les cash-flows futurs et les fonds de roulement de l'entreprise devraient lui permettre de faire face à ses engagements et financer ses investissements.

Sur l'horizon 2008-2013, le chiffre d'affaires devrait connaître une progression de 3%, mais ce taux de croissance est de 12% entre 2006 et 2008, du fait de la mise en exploitation des appareils neufs acquis en 2006 et 2007. Le niveau appréciable des cash-flows affiché découle d'un résultat annuel moyen régulier et de l'importance des dotations aux amortissements.

La trésorerie resterait excédentaire durant toute la période 2008-2013 malgré l'autofinancement d'une partie importante du programme d'investissement.

Les résultats nets seraient bénéficiaires sur toute la période passant de 601 millions de dinars en 2008 (sur une base très conservatrice) à 2,9 milliards de dinars en 2013.

Les indicateurs d'exploitation prévisionnels sur l'horizon 2008-2013 se présenteront comme suit

TCR	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ventes de marchandises	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Marchandises consommées	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
MARGE BRUTE	2 000					
Production de l'entreprise pour elle-même	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Prestations fournies	18 505 000	18 682 000	19 004 000	19 211 000	19 016 000	19 016 000
Matières et fournitures consommées	2 240 000	2 147 000	2 213 000	2 293 000	2 337 000	2 337 000
Services	3 101 000	3 227 000	3 021 000	3 069 000	3 116 000	3 116 000
VALEUR AJOUTEE	13 216 000	13 360 000	13 822 000	13 901 000	13 615 000	13 615 000
Produits divers	20 000	940 000	120 000	460 000	510 000	560 000
Transfert de charges d'exploitation	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Frais du personnel	6 233 000	6 358 000	6 485 000	6 615 000	6 747 000	6 747 000
Impôts et taxes	393 000	396 000	403 000	407 000	404 000	404 000
Frais financiers	703 000	948 000	953 000	814 000	577 000	440 000
Frais divers	107 000	119 000	119 000	119 000	119 000	119 000
Dotations aux amortissements et provisions	5 127 000	4 927 000	4 109 000	3 022 000	2 975 000	2 975 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	733 000	1 612 000	1 933 000	3 444 000	3 363 000	3 550 000
RESULTAT HORS EXPLOITATION						
RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE	733 000	1 612 000	1 933 000	3 444 000	3 363 000	3 550 000
Impôts sur les bénéfices	131 940	290 160	347 940	619 920	605 340	639 000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	601 060	1 321 840	1 585 060	2 824 080	2 757 660	2 911 000

Les bilans prévisionnels se présenteront comme suit :

Actif	2008	2009	2010	2011	2012	2013
INVESTISSEMENT	25 763 077	24 167 899	23 088 501	22 745 237	22 036 708	21 328 179
STOCKS	4 791 488	5 118 078	5 444 668	5 771 257	6 097 847	6 424 437
CREANCES	14 907 133	16 899 374	14 304 343	13 529 253	16 534 461	13 959 725
TOTAL ACTIF	45 461 698	46 185 351	42 837 511	42 045 747	44 669 015	41 712 340

Passif	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FONDS PROPRES	26 205 946	26 757 006	28 028 846	29 563 906	32 337 986	35 045 646
<i>DLMT</i>	<i>17 374 457</i>	<i>16 249 638</i>	<i>11 044 819</i>	<i>6 000 000</i>	<i>6 000 000</i>	<i>0</i>
<i>DCT</i>	<i>1 280 235</i>	<i>1 856 867</i>	<i>2 178 786</i>	<i>3 657 761</i>	<i>3 573 369</i>	<i>3 755 694</i>
TOTAL DETTES	18 654 692	18 106 504	13 223 605	9 657 761	9 573 369	3 755 694
RESULTAT	601 060	1 321 840	1 585 060	2 824 080	2 757 660	2 911 000
TOTAL PASSIF	45 461 698	46 185 351	42 837 511	42 045 747	44 669 016	41 712 341

CHAPITRE VII- INFORMATIONS CONCERNANT LA GARANTIE

VII-1- Structure de la garantie en capital et en intérêts :

L'emprunt obligataire objet de la présente notice d'information bénéficiera d'une caution solidaire et personnelle par SONATRACH, limitée sur le principal du montant nominal émis, des intérêts, commissions, frais et accessoires y afférents, suivant les conditions applicables à l'émetteur, en vertu de la caution personnelle et solidaire de Sonatrach n°470/FIN/DOF/07 du 01/12/2007, jointe au point (VII-3).

VII-2- Présentation du garant :

VII-2-1- Dénomination sociale du garant :

La société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures a pour dénomination sociale « SONATRACH ».

VII-2-2- Forme juridique du garant :

SONATRACH est une société par actions régie par la législation en vigueur sous réserve des dispositions statutaires définies dans les décrets présidentiels suivants :

- N° 63-491 du 31 décembre 1963 ;
- N° 66-296 du 22 septembre 1966 ;
- N° 98-48 du 11 février 1998 ;
- N° 2000-271 du 23 septembre 2000.

VII-2-3- Objet social du garant :

SONATRACH a pour objet social, tant en Algérie qu'à l'étranger :

- La prospection, la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures
- Le développement, l'exploitation et la gestion des réseaux de transport, de stockage et de chargement des hydrocarbures
- La liquéfaction du gaz naturel, le traitement et la valorisation des hydrocarbures gazeux
- La transformation et le raffinage des hydrocarbures
- La commercialisation des hydrocarbures
- Le développement de toutes formes d'activités conjointes en Algérie et hors d'Algérie avec des sociétés algériennes et/ou étrangères. La prise et la détention de tous portefeuilles d'actions. Les prises de participation et autres valeurs mobilières dans toutes sociétés existantes ou à créer en Algérie ou à l'étranger.
- L'approvisionnement du pays en hydrocarbures à moyen et long terme.
- L'étude, la promotion et la valorisation de toute activité ayant un lien direct ou indirect avec l'industrie des hydrocarbures et de toute activité pouvant engendrer un intérêt pour SONATRACH et, généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.

VII-2-4- Capital social du garant :

SONATRACH dispose d'un capital social de cinq cent milliards de dinars algériens (500.000.000.000 DA), réparti en cinq cent cinquante mille (500.000) actions d'un million de dinars (1.000.000 DA) chacune, entièrement souscrites et libérées par l'Etat.

VII-2-5- Numéro d'inscription du garant au registre du commerce :

SONATRACH est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce sous le numéro : 84 B 438 du 11 août 1984.

VII-2-6- Adresse du siège social du garant :

Le siège social de SONATRACH est situé Chemin Djenane El Malik, Hydra, Alger.

VII-2-7- Organes du garant :

SONATRACH est dotée des organes suivants :

- L'Assemblée Générale.
- Le Conseil d'Administration.
- Le Comité Exécutif.

VII-2-8- Lieu de consultation des documents juridiques du garant :

Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) et des Assemblées Générales Extraordinaires (AGEX) de SONATRACH peuvent être consultés au niveau du Secrétariat Général de la société.

Les rapports des commissaires aux comptes sont déposés au niveau de la Direction Audit et Systèmes de la société.

VII-2-8- Informations financières du garant :

Les rapports annuels et financiers des exercices 2002 à 2006 sont disponibles sur le site Internet <http://www.sonatrach-dz.com>

Les tableaux de comptes de résultats de SONATRACH pour les exercices 2002 à 2006 se présentent comme suit :

En millions de Dinars					
	2002	2003	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires	1 569 477	1 988 655	2 450 765	3 535 750	4 222 746
Production stockée	172	3 639	6 616	-4 073	3 762
Production d'immobilisation et de stocks	74 715	57 941	71 055	91 754	94 576
Marchandises, matières/services consommés	479 630	568 069	662 604	898 982	1 176 334
Valeur ajoutée	1 164 734	1 482 166	1 865 832	2 721 429	3 144 751
Produits divers	11 935	8 066	6 141	4 982	14 964
Transfert de charges d'exploitation				19 673	
Frais du personnel	44 542	46 902	50 214	59 822	60 951
Impôts et taxes	11 614	14 592	5 690	6 964	6 065
Frais financiers	131 816	172 047	234 036	385 111	453 743
Frais divers	4 277	2 923	3 250	3 265	3 061
Dotations aux amortissements et provisions	119 828	139 931	172 947	206 988	197 579
Résultat d'exploitation	864 592	1 113 837	1 405 837	2 083 933	2 438 315
Charges hors exploitation	132 196	94 053	139 157	152 317	218 404
Produits hors exploitation	75 921	104 599	122 874	227 731	144 659
Résultat hors exploitation	-56 275	10 545	-16 283	75 414	-73 746
Résultat brut	808 317	1 124 382	1 389 553	2 159 347	2 364 569
Impôt sur le résultat	633 413	832 616	1 048 061	1 584 044	1 824 987
Résultat net	174 904	291 766	341 492	575 303	539 582

Les bilans des exercices 2002 à 2006 de SONATRACH se présentent comme suit :

Actif (en millions de Dinars)	2002	2003	2004	2005	2006
Investissements	1 155 058	1 299 232	1 377 072	1 445 627	1 590 930
Frais préliminaires	6 624	6 684	6 699	5 886	4 019
Valeurs incorporelles	550	924	1 636	2 271	1 935
Terrains	3 209	3 257	3 550	4 239	4 998
Equipements de production	672 833	746 438	867 848	904 052	935 317
Equipements sociaux	25 234	34 032	37 197	37 600	38 601
Etudes et travaux de recherche d'hydrocarbures	11 414	17 698	19 282	16 051	12 812
Investissements en cours	435 194	490 199	440 859	475 527	593 248
Stocks	88 371	87 808	96 042	103 130	116 814
Marchandises	1 475				0
Matières et fournitures	71 752	69 907	69 231	79 042	89 680
Produits finis	13 317	16 955	23 572	18 260	22 984
Stocks à l'extérieur	1 826	946	3 239	5 828	4 150
Créances	819 810	977 910	1 199 448	1 627 421	2 085 682
Créances d'investissement	43 862	47 812	79 448	126 307	167 238
Créances sur asso et s/app	295 847	346 537	433 685	530 195	584 441
Avances d'exploitation	52 279	100 578	24 430	52 396	87 415
Créances sur clients	174 670	183 189	210 725	341 821	354 353
Autres créances	4 729	10 548	13 715	20 176	29 606
Comptes débiteurs du passif	105 236	69 951	60 140	37 124	38 925
Disponibilités	143 187	219 294	377 306	519 401	823 704
Total de l'actif	2 063 239	2 364 950	2 672 562	3 176 177	3 793 425

Passif (en millions de dinars)	2002	2003	2004	2005	2006
Fonds propres	800 905	870 347	1 072 338	1 305 816	1 866 787
Fonds social statutaire	245 000	277 000	277 000	350 000	350 000
Réserve légale	24 500	24 500	27 700	27 700	35 000
Réserves facultatives	391 493	496 381	704 947	888 440	1 371 443
Subventions reçues	184	184	184	53	184
Subventions inscrites à produits exceptionnels	-35	-68	-101		-162
Biens dévolus par l'Etat	31 984				
Résultats en instance d'affectation					
Provisions pour pertes et charges	107 779	72 350	62 608	39 623	110 322
Dettes	1 087 430	1 202 837	1 258 731	1 295 059	1 387 056
Dettes d'investissements	266 719	239 142	199 569	89 015	89 448
Dettes envers associés et Stés apparentés	666 724	782 028	872 811	922 001	1 029 008
Dettes d'exploitation	112 388	123 654	128 926	215 810	206 022
Autres Dettes	14 783	22 945	22 194	28 029	35 264
Comptes créditeurs de l'actif	26 815	35 069	35 231	40 204	27 313
Résultats de l'exercice	174 904	291 766	341492	575 303	539 582
Total du passif	2 063 239	2 364 950	2 672 562	3 176 177	3 793 425

La structure financière de SONATRACH pour les exercices 2004 à 2006 est la suivante :

En millions DA	2004	2005	2006
Capitaux permanents	2 246 545	2 649 030	3 181 039
Actif immobilisé	1 463 375	1 599 683	1 722 931
Fonds de roulement	783 171	1 049 348	1 458 108
Actif d'exploitation	825 181	1 051 207	1 242 771
Dettes à court terme	419 131	503 481	608 183
Besoins en fonds de roulement	406 051	547 726	634 588
Excédent de financement	377 120	501 622	823 520

Les principaux ratios financiers de SONATRACH pour les exercices 2004 à 2006 sont les suivants :

Intitulé	Désignation	2004	2005	2006
	Résultat d'exploitation/Capitaux permanents	63%	79%	77%
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	57%	59%	58%
	Résultat d'exploitation/Production de l'exercice	56%	58%	57%
Capacité d'endettement	Dettes d'investissement/Fonds propres	15%	5%	4%
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement/DMLT	56%	96%	92%
Ratio de liquidité	Actif d'exploitation/Dette à court terme	1,97	2,09	2,04
Service de la dette	Frais Financiers/DMLT	1%	1%	0%
Poids des intérêts	Frais financiers/chiffre d'affaires	0,32%	0,21%	0,06%
Poids de la dette sur les actifs de l'entreprise	Total dettes/Total actif	0,50	0,42	0,40
	Actif Total/Total actif (hors créances sur associés et sociétés apparentées)	1,19	1,20	1,18

VII-2-9- Evolutions récentes et perspectives d'avenir du garant :

Le garant SONATRACH a achevé l'exercice 2006 avec les résultats suivants:

Production primaire d'hydrocarbures :

- un niveau global de 229,8 millions de TEP (Tonnes d'équivalent pétrole), en baisse de 1% par rapport à 2005,
- La production d'hydrocarbures en association est en légère hausse, passant de 65.0 à 66.0 millions de TEP,
- En matière de commercialisation, 171 millions de TEP ont été vendues, dont 136 millions de TEP pour les exportations et 35 millions de TEP pour le marché national,
- Le chiffre d'affaires global à l'exportation atteint le niveau record de 53,56 milliards de US\$ en 2006 (dont 4.8 milliards US\$ au titre des enlèvements des associés), en hausse de 17% par rapport à 2005, avec un prix moyen du baril de brut de 65,70US\$/baril.

Activité Amont :

- Sonatrach a réalisé en effort propre 29 puits d'exploration
- les associés ont réalisé 48 puits d'exploration ;

Cet effort d'exploration s'est soldé par la découverte de 17 nouveaux gisements d'huile et de gaz dont 8 en association et 7 en effort propre.

Développement des gisements :

- En septembre 2007, Sonatrach a annoncé qu'elle développerait seule le projet gaz intégré de Gassi Touil, après avoir résilié le contrat de partenariat la reliant à Repsol et Gas Natural en raison de retards importants dus aux partenaires espagnols. Le projet porte sur le forage de 52 puits de développement, la reprise des 16 puits existants, la construction d'installations de surface pour le traitement (extraction de condensat et GPL,

décarbonatation) du gaz brut, la construction de nouvelles capacités pour le transport et la construction d'une nouvelle usine de liquéfaction d'une capacité nominale de 4 millions de tonnes par an.

Activités à l'international :

- Dans l'amont, Sonatrach a acquis en partenariat avec Statoil deux blocs d'exploration dans l'offshore profond en Egypte ; par ailleurs, Sonatrach a signé un accord de prise de participation de 25% dans les contrats de partage de production de 5 blocs d'exploration dans le bassin de Taoudeni au Mali.
- Dans l'aval gazier, Sonatrach a renforcé sa présence sur le marché britannique en réservant une capacité de regazéification de 5 milliards de m³ dans le terminal de Isle of Grain ; Sonatrach a aussi signé avec Gaz de France un accord pour la réservation d'une capacité de regazéification de 1 milliard de m³ sur le terminal de Montoir en Bretagne (France).

Exportation et commercialisation :

- Démarrage des travaux de construction du projet de gazoduc Medgaz dont la mise en service est prévue en 2009 (capacité : 8 milliards de m³)
- Réception en 2007 d'un navire méthanier d'une capacité unitaire de 75 500 m³ de GNL baptisé « Cheikh El Mokrani » ; un deuxième navire méthanier baptisé « Cheikh Bouamama » sera réceptionné en 2008.
- La demande croissante sur le marché national sera entièrement satisfaite.

VII-3- La caution personnelle et solidaire



DIRECTION GROUPE FINANCES

Direction Financement:

N° 470/FIN/DOF/07

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

CAUTION : ENTREPRISE NATIONALE SONATRACH,
Société par actions au capital social de DA 500.000.000.000
immatriculée au registre du commerce sous le n° 84 B 438 du 11 août 1984
ayant son siège social à Djenane El Malik, Hydra Alger,
représentée par Monsieur REZAIGUIA Ali, Directeur Exécutif Finances, ayant
tous pouvoirs à l'effet des présentes.

DEBITEUR : Entreprise Nationale de Forage, ENAFOR.
Société par actions au capital social de DA 4.000.000.000,
immatriculée au registre de commerce sous le n° 99B122720
ayant son siège social à Hassi-Messaoud, BP 211, (Ouargla),
Représentée par Monsieur BENNOUR Mohammed, Président Directeur
Général, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Le Débiteur entend recourir pour le financement d'une partie de ses investissements au marché obligataire domestique. Afin de bénéficier des meilleures conditions d'emprunt, il a sollicité la garantie de SONATRACH.

La Caution, principal actionnaire et donneur d'ordre quasi unique du Débiteur, a un fort intérêt économique au développement de son activité, c'est pourquoi elle accorde sa garantie suivant décision du Conseil d'Administration n°60-05 du 22 novembre 2007.

Ceci sous réserve du visa de la COSOB.

La Caution ci-dessus désignée déclare qu'elle se rend personnellement caution solidaire à hauteur de 100% du paiement ou du remboursement de toutes sommes que le Débiteur ci-dessus désigné, peut ou pourra devoir au titre de l'émission obligataire en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, intérêts de retard et indemnités.

Le présent engagement solidaire est limité à la somme en principal de six milliards de dinars (6.000.000.000 DA) majorée à compter de la date d'émission des obligations, des intérêts, frais, commissions et accessoires y afférents, suivant les conditions applicables au Débiteur.

Cette garantie sera valable jusqu'à échéance des obligations émises.

De convention expresse, la caution s'interdit de se prévaloir de toutes subrogations, d'exercer toutes actions personnelles et d'une façon générale, d'élever toutes prétentions qui auraient pour résultat de la faire venir en concours avec les obligataires, tant que ceux-ci n'auront pas été désintéressés de la totalité des sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires qui ont été ci-dessus visées.

Il est bien entendu que le présent cautionnement n'affecte et ne pourra affecter en aucune manière la nature et l'étendue de tous engagements et de toutes garanties, réels ou personnels, qui ont pu ou pourront être contractés ou fournis soit par la Caution, soit par le Débiteur, soit par tous tiers, et auxquels il s'ajoute ou s'ajoutera.

Tous droits, impôts, taxes, amendes, pénalités et frais auxquels le présent cautionnement, ainsi que son exécution, pourront donner lieu, seront à la charge de la Caution.

Pour l'exécution des présentes, la Caution déclare faire élection de domicile en son siège sis, Djenane El Malik, Hydra, Alger.

Toutes demandes et significations seront faites aux adresses mentionnées ci-dessus et le tribunal dans le ressort duquel la Caution est située sera seul compétent pour statuer sur tout ce qui concernera l'exécution des présentes, quelle que soit la partie défenderesse.

Fait à Alger, le 01 Décembre 2007.

Pour la CAUTION

Le Directeur Exécutif Finances

A.REZAÏGUIA

CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

VIII-1- Signature du Président Directeur Général de PENAFOR

" A notre connaissance, les données de la présente notice d'informations sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ".

VIII-2- Signature des commissaires aux comptes :

" Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ".

Dr BACHIR BOUABDALLAH
Expert Financier
Commissaire aux Comptes



Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse.

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa N° 08-07 du 11. MARS 2008.